

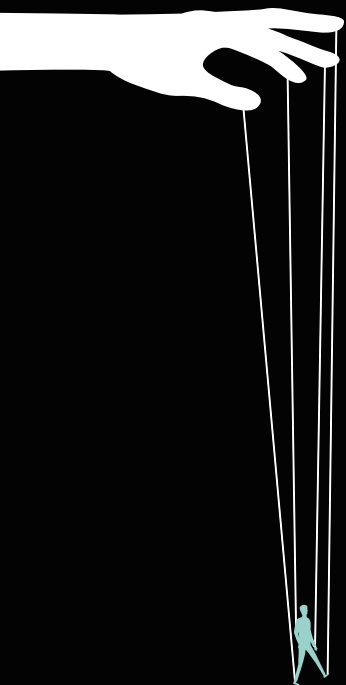
20|20
20|21

DYSTOPIE

UTOPIE

RAPPORT ANNUEL

Pech 
INTERVENIR AUTREMENT



**LES GROUPES
COMMUNAUTAIRES
ET « BUREAUCRATIA »**

**ENTRE L'UTOPIE
ET LA DYSTOPIE**

ÉDITORIAL
DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Pech 
INTERVENIR AUTREMENT

« Si la compassion, la justice et la libération ne peuvent prendre vie en nous-mêmes, où donc le pourraient-elles ? »

– Jack Kornfield

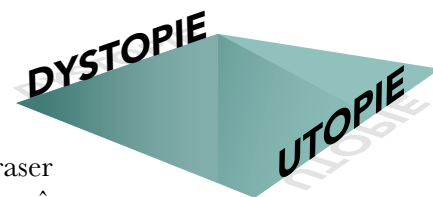
En marchant sur le froid boulevard des redditions de comptes demandées aux organismes communautaires, je me demande comment les « docteurs », avec leur milliard de primes payées en trop en 2019, réussissent à ne pas énerver les « autorités compétentes »¹. Comment se fait-il qu'un 188,00 \$ de fournitures dites « non autorisées », sur le budget total d'un projet de 300,000 \$, nous vaille deux mises en garde et une remontrance larvée des paliers supérieurs de gouvernement avec correctifs immédiats? Le gouvernement qui se trouve près de la rivière des Outaouais, ne rigole pas avec ça, l'autre, plus provincial, avec ses bonnes manières, exerce une douce suspicion. Le pouvoir médical est tel dans le système de santé qu'un million d'organismes communautaires de première ligne n'arrivent pas à la cheville de l'influence de celui-ci !!

Certes, il est tout à fait normal de rendre compte de l'usage que l'on fait des sommes d'une subvention, en tout respect des bailleurs de fonds et des contribuables. De tout temps, les organismes communautaires font preuve de transparence à cet égard.

ENTRE L'UTOPIE ET LA DYSTOPIE

Ce qui a changé la planète communautaire, c'est l'avènement progressif d'une idéologie gestionnaire dans le système de santé, qui pousse à la centralisation des systèmes et au contrôle des individus et des populations et, pour paraphraser Vincent de Gaujelac², le père du concept d'idéologie gestionnaire, c'est la gestion même du système de santé qui le rend malade. Les lois 10 et 20 du bon docteur Barrette épousent les contours d'une idéologie centralisatrice, qui, comme les formes avancées du néolibéralisme, par ses algorithmes et les données personnelles accumulées par les Google et les Apple de ce monde, pousse, elle aussi, au conditionnement et au contrôle des populations.

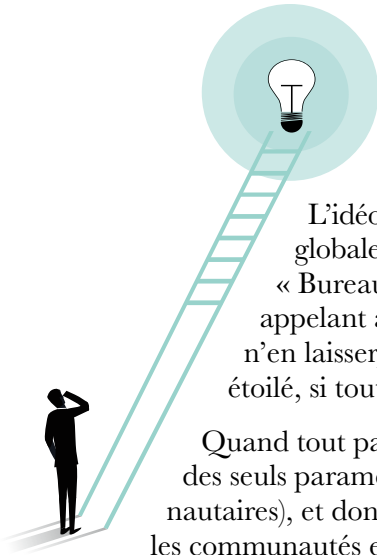
À l'instar du roman de Georges Orwell, *1984*³, l'idéologie gestionnaire actuelle du système de santé donne à penser que les graines de la pensée totalitaire se sont répandues en douce chez la classe politique et chez les fonctionnaires de l'État depuis la réforme Barrette (et peut-être bien avant), sans que le mouvement communautaire, les intellectuels ou les syndicats ne l'aient vu venir.



¹ Choinard, Tommy, La Presse, 6 février 2019.

² De Gauléjac, Vincent, *La société malade de sa gestion : idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social*, POINTS, 2014.

³ Orwell, Georges, 1984, Gallimard, Folio, 1950.



L'idéologie gestionnaire, le top-down, le financement par projet et non plus à la mission globale des organismes, mènent peu à peu à ce que mon collègue et moi appelons « Bureaucratia ». Bureaucratia, une sorte de nébuleuse qui, paradoxalement, tout en appelant à l'innovation, à la créativité et aux solutions originales, les détruit, les broie pour n'en laisser, après son passage, qu'un effluve, un souvenir. À quoi bon avoir le talent d'un chef étoilé, si tout finit par goûter la bouffe de CHSLD !!

Quand tout part d'un seul et unique alambic ministériel qui produit des programmes à partir des seuls paramètres institutionnels et bureaucratiques (loin de la réalité et des pratiques communautaires), et dont la sacro-sainte « universalité » doit s'appliquer de Montréal à Gaspé, dans toutes les communautés et par tous les organismes communautaires du même secteur d'intervention, bonsoir la créativité et la souplesse d'intervention ! Cette bien-pensance, ce « wokisme bureaucratique » fait en sorte qu'on éteint tout, doucement, sous le couvert d'une sainteté idéologique qui ne sert qu'à imposer au plus petit partenaire les lois du plus gros, c'est ce que de Gaujelac appelle « le capitalisme paradoxant », et les paradoxes, ça rend fou !

Pour de Gaulejac, quand l'évaluation quantitative prend le pas sur le qualitatif et le sens du travail dans l'organisation, on a le nez dans le guidon, on sait qu'on s'en va dans le mur en pédalant de plus en plus vite !

L'organisation et le management du travail par projet détruisent l'organisation existante parce qu'elles exigent d'elle qu'elle engage des ressources qu'elle n'a pas ou qu'on lui demande des choses qu'elle ne veut pas faire.

LE CONDITIONNEMENT DU PAREIL ET DE L'ALLANT DE SOI

Si l'on prend l'analogie du milieu culturel, serait-il pensable qu'une seule et même pièce de théâtre prenne l'affiche pour 3 ans dans toutes les régions du Québec ? Ou que toute la population du Québec n'adore qu'une chanson, par exemple « Exister » de Marie May, sous peine de sanctions ?

Cette pensée de « Bureaucratia », à la fois jovialiste et faussement naïve, sert souvent à noyer le poisson, à tuer l'initiative communautaire au nom d'un égalitarisme de façade et elle démontre soit un manque flagrant de leadership, soit la peur malade de désobéir aux ordres venus d'en haut.

Il n'est pas normal qu'après toutes ces années, le communautaire en santé mentale ne dispose d'aucun budget d'innovation sociale qui lui soit propre, administré et « redditionné » par des paramètres sur lesquels il a un minimum de pouvoir. Le mouvement communautaire ne gère pas la cardiologie, cela va de soi, mais les programmes en itinérance, ça, il le pourrait !

Prenons l'exemple du programme « Vers un chez-soi » en itinérance, administré par des fonctionnaires fédéraux plutôt « stiffs » sur la reddition de comptes et qui ne connaissent que dalle de nos réalités sur le terrain et encore moins des besoins des personnes itinérantes qui vivent avec un problème de santé mentale. Comment se fait-il que les organismes communautaires n'aient rien à dire sur le cadre de gestion des programmes en itinérance alors que les « experts » à qui l'on rend des comptes n'ont jamais parlé aux vrais experts de l'itinérance ?

LA REDDITION DE COMPTES OU LA VIE

La seule marge de manœuvre du communautaire désireux d'innover était le financement à la mission globale du programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Pech n'a plus droit au financement à la mission globale du PSOC, comme si notre mission n'était pas globale, avec dix (10) volets de pratiques, de l'intervention de crise, au logement social à la médiation culturelle. Après ça, dites-moi ce qu'est une mission globale??!

Le nouveau truc de « Bureaucratia » c'est les appels d'offres par projets et une reddition de comptes par projets qui répond à des impératifs bureaucratiques et à des normes ministérielles relayées par les CIUSSS! C'est quand même brillant... du point de vue du contrôle, une strangulation lente et douce et qui procure même un certain plaisir dit-on, mais dont l'issue est quand même fatale...

DE LA COCONSTRUCTION À LA COLLISION: LE CAS DU CNESM

Il va falloir instaurer une décolonisation des rapports entre l'état et les organismes communautaires si l'on ne veut pas se retrouver avec le statut de sous-traitant sympathique des institutions. Je vous présente ici le cas d'une rencontre et d'une coconstruction d'une réflexion collective manquée entre les organismes communautaires et l'État.

Peu après que le Centre national d'excellence en santé mentale (CNESM) ait vu le jour nous étions quelques-uns à croire au partage des savoirs et à la coconstruction des pratiques entre les réseaux institutionnel et communautaire. Aussi, François Neveu, alors directeur d'un organisme communautaire « Projet suivi communautaire » à Montréal et moi, avons répondu présents à l'invitation de l'institution à participer à l'élaboration d'une formation à l'intention du personnel du réseau institutionnel et communautaire désireux de se lancer dans la pratique de soutien communautaire, sous le nouveau vocable qui nous apparaissait plutôt neutre et inoffensif à l'époque, de soutien communautaire d'intensité variable (SIV).

François Neveu et moi adhérions alors au « beau risque » de partager un modèle qui provient du communautaire, le pari d'une pratique à être davantage partagée que récupérée, une occasion rare de définir des critères de pratiques issus de deux milieux qui, historiquement, échangent peu à cet égard et sont plutôt en compétition. Jean-François Neveu a été prêté à temps plein au CNESM pour un an et moi, à raison d'une journée semaine. Mon collègue, quelques mois plus tard fut engagé par le CNESM.

Il faut bien le dire, à cette époque, l'engouement pour une pratique de soutien dans la communauté (en raison de budgets anticipés par le communautaire ou en raison de plans d'organisation de services à mettre en place dans les institutions) a enflammé les imaginaires ! Tant dans le milieu communautaire qu'institutionnel, un guide de pratique s'est imposé puisque des dérives s'observaient des deux côtés !! Plusieurs prétendent au soutien communautaire, sans jamais ou si peu sortir de leurs bureaux !

En toute franchise et ouverture, j'ai le souvenir de rencontres riches, productives et empreintes de respect. Nous travaillions alors avec deux autres personnes du réseau, prêtées elles aussi à temps plein, dans l'aventure du CNESM. Nous discussions de notions de rétablissement, de l'intégration du modèle des forces au SIV, de collaboration entre les ressources institutionnelles et les ressources de la communauté, des proches, des familles, du logement, de l'emploi. Nous partagions alors une vision large et ample des ingrédients actifs du rétablissement, loin de ce qu'est devenu, à ce qu'il me semble aujourd'hui, le silo restrictif du SIV façon CNESM, qui ne s'évalue plus qu'à l'aune de critères administratifs, traduits en statistiques plus utiles à la reddition de comptes qu'au rétablissement des personnes.

L'an dernier, un intervenant du SIV de Pech s'est vu notifier, en réunion de supervision avec le CNESM, que la référence de la personne qu'il accompagne à un groupe d'entendeurs de voix à Pech ne constituait pas une véritable référence dans la communauté, puisqu'il s'agit du même organisme qui l'accompagne au SIV.

Lors de ces mêmes rencontres, les intervenants du SIV de Pech apprennent, avec surprise, que l'accompagnement des personnes qui ont un diagnostic de trouble de la personnalité limite et des problèmes de toxicomanie devrait cesser dans une bonne pratique SIV. Raison : l'institution du CIUSSSCN, dans une pratique SIV et SIM, n'accompagne pas ces personnes qui ont cette double problématique. Mauvais élève ce Pech qui soutient ces personnes depuis toujours (et continuera de les accompagner !), même si « l'évaluation » du SIV de Pech par le CNESM en prend pour son rhume à chaque fois !!

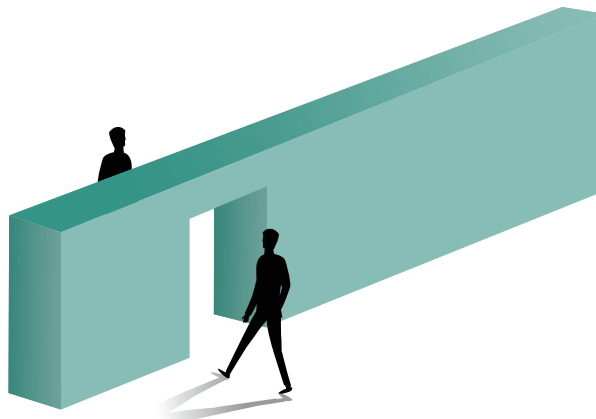
Que s'est-il passé, pour qu'en moins de 10 ans, les instigateurs d'une pratique de soutien communautaire alternatif se retrouvent, « subito presto », les élèves du réseau institutionnel en matière de soutien d'intensité variable (SIV) ?

QUELQUES ÉLÉMENTS DE DISTINCTION ENTRE LE SIV COMMUNAUTAIRE ET LE SIV DES INSTITUTIONS

Prenons pour acquis que les intervenants « terrain » du communautaire et de l'institutionnel ont également à cœur et soutiennent du mieux qu'ils peuvent le processus de rétablissement des personnes qu'ils accompagnent, je n'ai aucun doute sur cela. Le problème de l'homologation d'une pratique communautaire qui devient « institutionnelle » et instrumentalisée par l'idéologie gestionnaire, fait en sorte qu'on limite le nombre de rencontres avec les personnes utilisatrices ainsi que la complexité des diagnostics admissibles avec pour résultat qu'on désosse la pratique historique de Pech pour faire du chiffre, de la performance, du quantitatif. Résultat : un affaiblissement du soutien aux personnes utilisatrices et une perte de sens de la pratique. Ce qui arrive à la profession infirmière dans le contexte exacerbé de la pandémie pourrait être la lumière du train qui fonce sur le communautaire en santé mentale.

En deux mots, si j'avais à qualifier les principales distinctions entre le SIV à la mouture du CNESM et celui du communautaire, j'apporterais quatre distinctions majeures que, dans cet exemple, la reddition de comptes cherche à éradiquer :

- 1) Le SIV communautaire est flexible, il n'y a pas de facteurs d'exclusion liés à l'âge ou au diagnostic de santé mentale.
- 2) Le SIV communautaire accompagne les personnes qui ont un problème de santé mentale et de toxicomanie.
- 3) Le SIV communautaire accompagne les personnes qui sont judiciarisées ou à risque de l'être, qui vivent de l'instabilité résidentielle ou de l'itinérance.
- 4) En raison de ce qui précède, le SIV communautaire gère un niveau de risque égal ou supérieur au SIV (soutien d'intensité variable) et souvent au SIM (soutien intensif dans le milieu) institutionnels et, à ce chapitre, il montre une véritable cohérence entre les valeurs du rétablissement pour tous et toutes prônées lors de la période de la désinstitutionnalisation et ses pratiques actuelles.



ALLER AU-DELÀ DU STATU QUO

On a appris que le CNESM sera géré par les instituts de santé mentale, j'estime qu'il faut moins miser sur nos différends, nos rendez-vous manqués, que sur les conditions d'une meilleure collaboration entre le réseau communautaire et institutionnel. Pour faire image, le communautaire est malheureux dans cette relation et, avec du recul, il faut avouer qu'une relation où le gros partenaire dicte constamment au plus petit les règles d'évaluation, de pratique, de reddition de comptes, sans reconnaître la réalité de l'autre, ne peut fonctionner.

Il n'est aucunement question, pour le moment, de parler de divorce entre nous, mais ne pourrions-nous pas envisager de vivre chacun chez soi, nous fréquenter au besoin, dans le respect de l'univers de l'un et de l'autre, tout en repartant sur de nouvelles bases. Cette relation à « travailler » passe par une meilleure compréhension et un respect des pratiques communautaires surtout lorsqu'elles naissent à l'initiative du mouvement communautaire : ex. : intervention de crise, hébergement pour femmes en difficulté, hébergement transitoire alternatif en santé mentale, approche logement d'abord, travail de rue, intégration socioprofessionnelle, approches dialogiques, médiation culturelle, soutien aux itinérants.

UNE NOUVELLE RELATION BASÉE SUR LA CRÉATION D'UN CENTRE NATIONAL SUR LES PRATIQUES COMMUNAUTAIRES

Pour parodier Michel Tremblay, nous pourrions dire : « Quand pôpa a toujours raison, môman a besoin d'air et veut faire ses affaires tu-seule!! ».

La stricte évaluation du communautaire par un tiers qui n'en provient pas n'a pas beaucoup de sens, à bien y penser. Demandez à un cardiologue d'être évalué par un ostéopathe et vous verrez la réaction du cardiologue et vice-versa! L'expérience du CNESM a démontré qu'il a permis de mieux comprendre et de partager les bases de l'approche du soutien communautaire, mais lorsqu'il évalue ou homologue celles-ci à partir de la réalité des CIUSSS et des CISSS, cela équivaut à faire entrer un carré dans un cercle, comme dit l'adage populaire.

Si l'on s'évalue l'un l'autre, il va falloir donner au communautaire, en toute équité, le pouvoir d'évaluer les CIUSSS et les CISSS de leur région!! Bon, on ne verra pas ça de sitôt, il faudrait toute une réforme aux lois 10 et 20 de la santé!

Ce qu'il faut, c'est que le communautaire dispose lui aussi de budgets décents, à l'instar des budgets du CNESM par exemple, et de chercheurs afin de documenter l'impact de ses pratiques sur les personnes, une population, un quartier. Je propose un Centre national sur les pratiques communautaires, ou un observatoire, peu importe l'appellation, de façon à ce que les pratiques communautaires soient encadrées pour et par le communautaire.

BUDGET DE DÉVELOPPEMENT DE PRATIQUES INNOVANTES PAR LE RÉSEAU COMMUNAUTAIRE

Dans un mémoire déposé récemment dans le cadre des consultations du Gouvernement du Québec sur la politique de santé mentale⁴, j'ai proposé un budget de développement récurrent de 25 millions pour les organismes communautaires qui veulent développer des pratiques alternatives au Québec. Il faut la volonté politique de nous octroyer des budgets dédiés aux augmentations salariales de nos équipes, aux systèmes technologiques, au personnel administratif, à la supervision et aux équipes de direction, sans cela le communautaire ne pourra plus suivre.

⁴ Benoît Côté, « COVID 19, le canari dans la mine de la Santé mentale ». Mémoire déposé dans le cadre des consultations du gouvernement du Québec sur la politique de santé mentale, Pech, 2 février 2021.

CONCLUSION

Nos deux mondes peuvent cohabiter, mais il ne faut pas que l'un soit assujéti à la stricte définition de l'autre, car tout le monde y perd, l'utilisateur, de même que les équipes SIV communautaires et institutionnelles.

J'espère ne pas faire partie d'un pays qui cherche à rétrécir les avancées de son avant-garde en santé mentale, à la corseter; pire, à nier sa contribution historique à l'avancement des pratiques innovantes, ces pays inquiètent...

L'excellence ne vient pas seulement des pratiques institutionnelles en matière de santé mentale! Où est le mal à reconnaître l'apport des organismes communautaires aux pratiques innovantes? Pas besoin de tomber dans le révisionnisme historique pour oblitérer cette reconnaissance de pratique! À moins que cette non-reconnaissance soit politique, une sorte de profilage bureaucratique, un « Monsanto » de la culture dominante qui remplit ses silos de pratiques, de statistiques et de redditions de comptes qui assèchent peu à peu les milieux humides de l'écosystème communautaire.

Je prône un leadership de désobéissance à l'idéologie gestionnaire au profit du mieux-être des personnes que nous accompagnons.

L'heure est venue, après bientôt un demi-siècle de développement de pratiques, de reconnaître dans les faits, par de nouveaux moyens et budgets, l'importante contribution du mouvement communautaire aux pratiques communautaires en santé mentale, tout comme nous sommes fiers de nos hôpitaux de pointe et de notre système de santé au Québec.

Les contradictions du système de gestion des programmes de santé mentale ont besoin d'espace de médiation, de réflexion collective afin de remettre du sens, de revaloriser les compétences des intervenants institutionnels et communautaires.

Les équipes communautaires et celles du réseau institutionnel veulent être impliquées dans des discussions collectives dans la gestion des programmes de santé mentale et du système de santé. J'en appelle au courage de tous les gestionnaires et décideurs de nos organisations d'oser désobéir à nos réflexes sectoriels. La révolution ne sera peut-être pas tranquille, mais il en va de la santé mentale de tous et de l'avenir du mouvement communautaire en santé mentale.

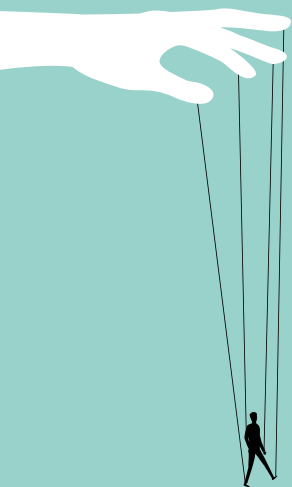
Benoît Côté
Directeur général de Pech

15 septembre 2021

Si la compassion,
la justice et la libération
« ne peuvent prendre vie »
en nous-mêmes, où donc
le pourraient-elles ?

– Jack Kornfield





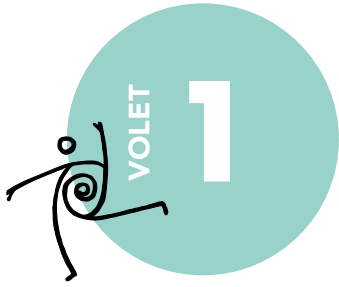
**LES GROUPES
COMMUNAUTAIRES
ET « BUREAUCRATIA »**

**ENTRE L'UTOPIE
ET LA DYSTOPIE**

LES **11** VOLETS
DE SERVICES

**La pratique de Pech constitue, dans l'ensemble de ses volets d'intervention,
un réseau de services de proximité et intersectoriels**

Soutien communautaire d'intensité variable, travail de rue/milieu, service de crise et post-crise, hébergement transitoire, le soutien au logement social, formation, Centre d'activités Sherpa, logement d'abord / porte-clés, psychiatrie communautaire, le service de fiduciaire et le Camp de base.



LE SOUTIEN COMMUNAUTAIRE D'INTENSITÉ VARIABLE

Une approche
axée sur les forces
des individus

L'équipe du soutien
communautaire

Anne-Marie Larochelle
Audrey Villeneuve Turgeon
Bianca Lachance
Catherine Caron-Gauvin
Catherine Faucher
Denis Tremblay
Judy-Annabelle
Boilard-Bérubé
Katherine Maltais
Manon Bourdages
Marie-Ève Ouellet

Directrice clinique
Nathalie Giguère

Chef d'équipe
Annick Laliberté

418 523-2820

PECH: DES SERVICES ET DES PRATIQUES QUI FORGENT NOTRE IDENTITÉ

Issues des pratiques du mouvement communautaire alternatif québécois et des pratiques progressistes de la réinsertion et de la réadaptation de la côte Est des États-Unis, les pratiques de Pech, depuis vingt-huit ans, ont un commun dénominateur qui vise à réactiver, avec les personnes, le sens à leur vie, de même qu'à soutenir les capacités de changement des utilisateurs qui vivent avec des problématiques multiples. Notre accompagnement prend appui sur le développement du processus de rétablissement des personnes, le support au développement de l'autonomie et à l'apprentissage de rôles sociaux, la défense des droits et le développement de la citoyenneté. À Pech, nous accompagnons et supportons l'appropriation du pouvoir d'agir des personnes tant sur le plan psychologique et individuel que sur le plan social et collectif. En résumé, les principes et les valeurs de Pech reposent sur le respect des choix des personnes utilisatrices, leur intégration dans la communauté de même que sur leur mieux-être et leur qualité de vie réelle dans la société. Vivre, aimé et être aimé dans sa communauté, être un travailleur, un voisin, un bénévole, un diplômé, voilà ce que c'est la vie réelle dans la communauté.

L'APPROCHE AXÉE SUR LES FORCES DES INDIVIDUS : UNE APPROCHE TRANSVERSALE À TOUS LES VOILETS DE SERVICES DE PECH

L'approche axée sur les forces va de pair avec le rétablissement. Le modèle de soutien communautaire axé sur les forces des individus a été mis au point par Ronna Chamberlain à l'Université du Kansas, aux États-Unis. D'abord utilisé avec des personnes ayant des troubles mentaux graves, il a aussi été adapté à d'autres populations, dont les personnes âgées et les enfants. Ce modèle a été développé et systématisé dans les années 1980 par Charles A. Rapp et d'autres collègues de l'Université du Kansas.

Depuis 2005, les équipes de Pech, formées à l'approche axée sur les forces des individus, ont intégré cette pratique et permis à des milliers d'utilisateurs de bonifier leur accès à un réel parcours de rétablissement puisque cette approche constitue un solide vecteur de rétablissement des personnes utilisatrices.

En 2017, nous avons procédé, avec l'équipe de soutien d'intensité variable, à une évaluation de fidélité de nos pratiques au modèle de l'approche axée sur les forces. Les conclusions de la recherche effectuée par Éric Latimer de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas en collaboration avec Rick Gosha de l'Université du Kansas ont été à l'effet que Pech applique avec rigueur les principes de l'approche axés sur les forces.

L'APPROCHE AXÉE SUR LES FORCES REPOSE SUR 6 PRINCIPES

1. Le soutien est centré sur les forces, les intérêts de l'individu plutôt que sur le diagnostic ;
2. Les individus possèdent la capacité inhérente d'apprendre, de grandir et de changer ;
3. La personne utilisatrice est le maître d'œuvre de la relation d'aide ;
4. La relation personne utilisatrice/intervenant devient un facteur essentiel du processus de soutien ;
5. Le mode d'intervention privilégié est l'accompagnement des usagers dans des contextes de la vie en société ;
6. La communauté est une oasis de collaborateurs potentiels au processus.



LA SPÉCIFICITÉ

Pech est reconnu et se démarque par son intervention créative et alternative auprès d'une clientèle marginalisée, judiciarisée, qui présente de multiples problématiques et à la réalité de laquelle les approches puristes et conventionnelles ne collent pas. Les personnes rejointes sont isolées, peu portées à demander des services et sont souvent non acceptées par un système qui cherche à les intégrer dans une offre de service ciblant une problématique donnée et porté à conclure rapidement à un manque de motivation et de mobilisation de la part de ces personnes. Les intervenants de Pech savent que la notion de temps est primordiale dans l'intervention et prend tout son sens non seulement pour permettre la création d'un lien de confiance, mais pour connaître réellement la personne dans sa globalité afin de donner un réel sens à sa démarche de rétablissement tout en intégrant graduellement, au besoin, des services spécialisés. Par nos approches d'intervention, nous pouvons assurer aux personnes un accompagnement individualisé.

LES RÉFÉRENTS

Les demandes de services au SIV proviennent de :

- L'ensemble des volets de services de Pech ;
- Les organismes communautaires, les maisons de thérapie ;
- Les partenaires du réseau de la santé et des services sociaux ;
- Les utilisateurs qui ont entendu parler du service.

TRAJECTOIRE JUSTICE/SANTÉ MENTALE

Chef d'équipe au volet de la trajectoire justice/santé mentale : **Jason Bowles**

La trajectoire justice/santé mentale se distingue par un partenariat au niveau de divers services juridiques : l'équipe des agents du service de probation, l'Établissement de détention de Québec et le programme Impac de la Ville de Québec. L'équipe chevronnée qui assure les services dans ce secteur est composée d'employés investis à Pech depuis bon nombre d'années et qui mettent jour après jour les efforts nécessaires pour assurer une réponse dans les meilleurs délais. Les efforts déployés pour contrôler la gestion de la liste d'attente ont produit leur effet. Merci à vous, chers collègues de la trajectoire justice/santé mentale qui menez à bien ce partenariat.

A - PROBATION / SONIA LÉVESQUE

Ce secteur d'intervention a pour mandat de supporter la réintégration sociale des personnes en suivi probatoire ayant une problématique en santé mentale en créant différentes passerelles entre les ressources d'aide de la communauté et les différents services de Pech (travail de rue/milieu, crise, suivi d'intensité variable, maison d'hébergement, logements sociaux, psychiatre, etc.). L'objectif est de prendre rapidement contact avec ces personnes en suivi probatoire afin de réduire les risques d'un passage à un acte criminel qui les conduirait à nouveau dans le système judiciaire, et de les accompagner dans leurs causes judiciaires en suspens afin de les accompagner dans leurs démarches judiciaires.

Plusieurs accompagnements sont effectués auprès des ressources d'aide tant au niveau de la santé mentale, de la santé physique, de la toxicomanie, de l'intégration socioprofessionnelle, de la recherche d'un endroit pour se loger, de démarches pour des pièces d'identité et d'aide au niveau des finances. Des interventions en situation de crise psychosociale sont courantes et permettent de diminuer les tensions.

Nous assistons également les personnes, selon le besoin, auprès de leur agent de probation, de leur avocat, des services sociaux ou de la protection de la jeunesse ou d'autres services déjà en place. Ce secteur nécessite plusieurs concertations avec divers partenaires.

PROVENANCE DES DEMANDES 2020-2021	
CRC Painchaud	42
CRC Pavillon	12
Probation Québec	60
Probation Ste-Foy	12
Détention de Québec	0
Total des références	126

B - ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC / GUYLAINE CAYOUCETTE

Investie dans ce service depuis 2007, Guylaine Cayouette offre des services aux personnes incarcérées vivant avec une double problématique de santé mentale et de judiciarisation. Ayant son bureau dans l'établissement de détention, Guylaine se démarque par ses qualités humaines, sociales ainsi que par ses nombreuses compétences dans le domaine de l'intervention et de la judiciarisation. L'équipe du milieu carcéral peut compter sur elle pour supporter l'intervention psychosociale. Les demandes de services proviennent de la personne

elle-même, des agents de probation, des agents du service correctionnel, de l'agent titulaire, des infirmiers, de divers intervenants, des chefs d'unités, du médecin, du centre médicolégal, de l'aumônier et de la famille.

Plus de 434 demandes ont été déposées en vue de recevoir des services de l'intervenante ; de ce nombre 204 personnes ont bénéficié de divers services. Une baisse est observable cette année au niveau de l'offre de services auprès des détenus tenant compte de la pandémie. Toutefois avec les nombreuses mesures mises en place pour se protéger, le nombre de demandes sera amené à accroître d'où plus de personnes détenues desservies par nos services.

Les interventions effectuées dans le cadre de ce programme sont multiples et variées ; ce sont des entrevues d'évaluation, de la gestion de crise, des réponses à donner aux situations d'urgence, des concertations cliniques, des accompagnements à la Commission des libérations conditionnelles, du support clinique aux agents des services correctionnels, du support aux familles, la participation à différentes réunions avec d'autres professionnels de la détention afin de prendre une orientation clinique dans un dossier, la liaison avec d'autres ressources, avec le médicolégal et les avocats, la préparation du plan de sortie et le lien à faire au niveau du suivi des personnes en probation ainsi qu'avec les autres volets de services de Pech, tels le travail de rue/milieu, le centre de rétablissement Sherpa, le suivi d'intensité variable (SIV) et l'hébergement.

L'un des contrecoups de la pandémie a été la fermeture temporaire de l'unité 9-D, département en santé mentale, où cohabitent un maximum de 12 personnes vivant avec une problématique de santé mentale et/ou ayant une déficience intellectuelle. Ces personnes étaient placées dans ce secteur afin d'assurer leur protection et de favoriser leur réhabilitation. Ce département requérait une attention particulière étant donné la complexité des dossiers et le nombre de démarches à faire. Les agents des services correctionnels (ASC) qui étaient déployés dans ce département avaient décidé d'y travailler par choix, donc ils étaient davantage sensibilisés aux différents besoins des personnes dont l'état mental est fragilisé. Cette unité de réadaptation devrait ouvrir à nouveau, tout dépendant des mesures prises en lien avec la COVID 19.

Il est aussi important de mentionner la présence de Dr Marianne De Bonville, psychiatre œuvrant dans les bureaux de Pech, qui poursuit son travail avec l'équipe de la détention à raison de trois fois par mois dans le but d'évaluer les besoins de certains détenus qui ne cessent d'augmenter. Dans cette dernière année, docteur De Bonville a pu rencontrer 67 personnes et offrir des suivis ponctuels à certains d'entre eux. L'implication du docteur De Bonville à l'Établissement de détention permet de voir des personnes ayant un état mental perturbé, de faire une évaluation de leur état mental et de mettre en place un traitement pharmacologique ou psychothérapeutique efficace dans leur situation.

C - ÉQUIPE IMPAC / JASON BOWLES, AUDE HÉBERT, JOANNY GAGNON

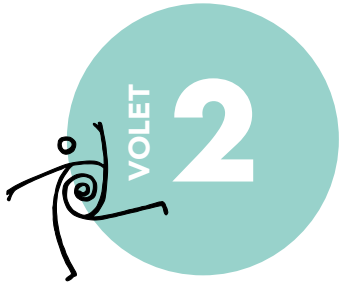
Impliqué dans ce programme depuis septembre 2018 par le prêt de services de notre collègue Jason Bowles, Pech est heureux de contribuer, par son expertise et son lien privilégié avec la population ciblée, au projet alternatif de judiciairisation. Depuis le départ de monsieur Bowles de ce programme pour d'autres défis au cours de la dernière année, ses collègues Aude Hébert et Joanny Gagnon ont su reprendre la tâche avec efficacité et professionnalisme. Le projet IMPAC (Intervention multisectorielle programmes d'accompagnement à la cour municipale) vise à adapter le tribunal à des clientèles particulières vivant des problématiques de santé mentale, de déficience intellectuelle ou de trouble envahissant du développement. Une équipe multidisciplinaire analyse la situation de ces personnes afin de proposer une solution adaptée et durable. Au cours de la dernière année, 48 personnes ont bénéficié de l'évaluation et de la mise en place d'un plan d'intervention.

LE PROJET VISE À :

- Mettre en place d'autres méthodes de traitement des dossiers à différentes étapes de la trajectoire judiciaire afin d'en arriver à une justice à caractère communautaire;
- S'intéresser aux causes intrinsèques du délit afin d'apporter des solutions durables;
- Rendre la communauté partenaire dans la résolution du problème;
- Faire participer tous les intervenants du système judiciaire afin qu'ils apportent ensemble des solutions durables plutôt que de se limiter à l'application de sentences traditionnelles.

OBJECTIFS POUR CES PROGRAMMES :

- Accroître le sentiment de sécurité sur le territoire et favoriser un milieu de vie attrayant;
- Diminuer les récidives;
- Favoriser le règlement des dettes sans recours à l'emprisonnement tout en facilitant la remise en action;
- Mettre en place des solutions mieux adaptées et durables à la situation des clientèles visées;
- Favoriser l'accès à la justice;
- Améliorer le traitement de ce type de dossiers à la cour municipale de la Ville de Québec;
- Adapter le traitement judiciaire et favoriser l'encadrement et le suivi continu dans la communauté comme moyen de réinsertion.



LE TRAVAIL DE RUE/MILIEU

L'équipe du travail
de rue/milieu

Benoît Le Pape

Gwenola Leroux

Joanie Gagnon

Marie-Claude Gauvreau

Marie-Ève Ouellet

Nicolas Houde

Olivier Gagné

Directrice clinique

Nathalie Giguère

Chef d'équipe

Nicolas Houde

418 523-2820

Les travailleurs de rue/milieu interviennent en amont (avant) du processus de judiciarisation et nous avons acquis la conviction que ce travail de proaction, difficilement quantifiable, car souvent informel, ne peut se dissocier de la pratique de Pech.

La prise de contact et l'établissement d'une relation diffèrent quelque peu du mode d'intervention du soutien communautaire parce qu'ils se font dans la rue. Difficilement saisissable par une approche quantitative, l'impact de cette pratique proactive et préventive fait appel à d'autres paradigmes.

Le travail de rue/milieu se distingue du soutien communautaire par le fait que les demandes d'aide ne sont pas formulées par les personnes de façon formelle.

Nos travailleurs de rue/milieu, par l'exploration des milieux fréquentés par notre clientèle (organismes ou lieux publics), la présence et la participation avec les personnes aux activités de ces milieux, s'inscrivent dans la même finalité que le soutien communautaire, mais de façon différente.

Si la prise de contact diffère, les personnes aidées vivent cependant les mêmes besoins : l'isolement social frappe autant et la précarité de l'état de santé de plusieurs inquiète.

L'objectif des travailleurs de rue/milieu consiste à intervenir, si possible, avant qu'un problème ne survienne, qu'une situation de crise ne se détériore, qu'une hospitalisation ne s'impose. On s'efforce de mettre en place un système de soutien en offrant des services ponctuels afin que la personne trouve des solutions à la précarité de sa situation.

Les travailleurs de rue/milieu sont une source précieuse d'information et un relais souvent indispensable auprès des personnes qui sont déjà en suivi à Pech ou qui ont interrompu leur suivi à un moment donné.

L'originalité de cette pratique réside dans ce que nous appelons le « contact TM », c'est-à-dire dans l'art de rejoindre les non rejoints. Dans cette optique, il est indispensable que les travailleurs de rue/milieu fréquentent des milieux non officiels (maisons de chambre, parcs, cafés du coin, endroits publics, ressourceries, prêteurs sur gages, etc.).

La fréquentation régulière d'un lieu donne aux travailleurs de rue/milieu la prérogative d'amorcer, avec des usagers qui sont en marge des réseaux officiels, des liens qui autrement ne seraient pas possibles.

C'est par l'écoute active, le maintien du lien, la référence personnalisée centrée sur le besoin ponctuel et immédiat de la personne que le travailleur de rue/milieu réussit le mieux à aider les personnes avec lesquelles il entre en contact.

Les services d'intervention ponctuelle sont l'occasion de moments privilégiés de contact avec les individus. À travers ces services, un lien peut se créer, une relation peut évoluer et, ainsi, le but ultime du travailleur de milieu est atteint. De ce fait, les personnes peuvent, à leur rythme, accéder, si elles le désirent, à un soutien communautaire à Pech. C'est grâce à cette présence quotidienne dans les milieux concernés que le travailleur de rue/milieu de Pech devient une personne familière pour les gens fréquentant ce milieu.

PARTENARIAT AVEC DIFFÉRENTS ORGANISMES DU MILIEU

Le travail « personnalisé » du travailleur de rue/milieu permet des partenariats de support au milieu. Ces partenariats informels se font autant avec les organismes communautaires qu'avec ceux du réseau de la santé ou de la justice. Nos partenariats avec différents organismes du milieu s'avèrent une réponse à des besoins concrets et ponctuels de personnes qui survivent dans la rue bien plus qu'elles ne vivent. Le but ultime de ce rapprochement est de rejoindre les gens en rupture sociale, désaffiliés et qui cumulent des problématiques multiples (santé mentale, toxicomanie, judiciarisation et itinérance) afin de leur offrir, essentiellement, des services ponctuels (démarches médicales, relocalisation, défense des droits, accessibilité aux ressources, etc.). L'accompagnement est donc fait en fonction des besoins exprimés.

LES OBJECTIFS DU TRAVAIL DE RUE/MILIEU SONT:

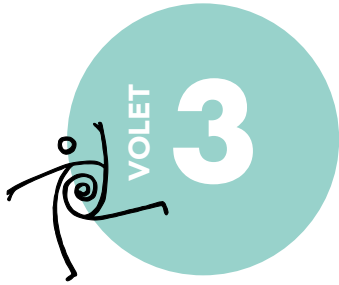
- entrer en contact avec d'éventuels usagers en rupture avec les réseaux d'aide dans leurs milieux;
- assurer la continuité de l'intervention entre tous les services de Pech et la rue;
- établir des liens avec nos partenaires du réseau et des organismes communautaires par la fréquentation de ressources préalablement identifiées ou de lieux de transition;
- aider et supporter les personnes par des services ponctuels;
- réaffilier les personnes aux services existants offerts par la communauté;
- faire connaître Pech et son approche dans la communauté.

CONTRIBUTION NOUVELLE

L'équipe des travailleurs de rue/milieu a étendu son expertise et apporte une contribution à l'équipe SIM 6 (suivi intensif dans le milieu avec spécificité de l'itinérance) depuis bientôt trois ans. Cette équipe tend à rejoindre les non rejoints en leur offrant une palette de services spécialisés qui répondent à leurs besoins. Le partage du savoir et des pratiques de part et d'autre permet d'ajouter une couleur itinérance à l'approche SIM.

Il faut également souligner la collaboration avec nos collègues partenaires de l'itinérance, avec les travailleurs de rue d'autres organismes (SPOT, Point de Repères, Projet L.U.N.E, Le Parvis, PIPQ, Squat Basse-Ville) qui en période COVID ont contribué à défendre les droits des personnes itinérantes et leur offrir une réponse à leurs besoins. Chapeau pour cette initiative et merci à cette communauté de faire autrement.

Cette année, des rencontres ont eu lieu à quelques reprises entre tous les travailleurs de rue du centre-ville. Le but de ces rencontres était d'abord de s'accorder un espace d'échange afin de s'offrir du support entre travailleurs de proximité sur les réalités vécues. Ces rencontres ont permis d'aborder des thématiques précises en lien avec ces mêmes réalités sur un angle plus large : violence, profilage, enjeux de cohabitation sociale, etc. Ces rencontres ont aussi permis aux travailleurs de proximité d'échanger sur leurs mandats respectifs et ainsi créer de la solidarité entre eux. D'ailleurs, afin de faciliter ces rencontres, nous avons loué des locaux pour l'équipe itinérance dans notre ancienne alma mater, au 210 du boulevard Charest Est.



SERVICE DE CRISE ET DE POST-CRISE DE PECH

L'équipe du service de crise

Annie Trépanier

Jean-Philippe Chainé

Marie-Pier Plourde

Patricia Allard

Sophie Page

**Taina Stoecklin-Bélanger
Duchesnay**

Jasmine Desforges

Zéli Chamberland

Bianca Lachance

Vincent Gervais

Et nos formidables personnes
sur la liste de rappel de la
garde, toujours au poste pour
combler les quarts de travail.
Un gros merci à vous pour
votre dévouement.

Directrice clinique
Nathalie Giguère

Chef d'équipe
Jason Bowles

418 523-2820

LE SERVICE DE CRISE

Ce service constitue une alternative à l'incarcération de la clientèle santé mentale-justice avec les patrouilleurs de la Ville de Québec et les patrouilleurs de la Sûreté du Québec pour la Côte-de-Beaupré, Portneuf et la MRC Jacques-Cartier.

Dès la désignation en mars 2002 de Pech à titre de mandataire de l'application de la loi P-38.001, Pech a choisi d'offrir son expertise aux policiers qui interviennent avec des personnes qui ont des problèmes de santé mentale et qui vivent une crise psychosociale ou psychiatrique.

L'article 8 de cette loi permet aux patrouilleurs de recourir à l'expertise d'un intervenant en situation de crise afin d'évaluer si l'état mental d'une personne présente un danger grave et immédiat pour elle-même ou pour autrui. Ces cas ne représentent que 12 % de l'ensemble des situations de crise gérées par Pech dans une année.

PRATIQUE DE NON-JUDICIARISATION

Depuis 1996, notre pratique de non-judiciarisation de la clientèle santé mentale-justice avec les patrouilleurs retient l'attention puisqu'elle court-circuite l'entrée dans le système correctionnel et de la justice de personnes vivant avec des problèmes de santé mentale sévères et persistants. Ces personnes, déjà stigmatisées sur le plan social et économique, se retrouvent dans le lexique d'exclusion de la plupart des intervenants qui associent judiciarisation à dangerosité. Ces personnes qui vivent avec des problématiques multiples comptent parmi les personnes les plus isolées socialement au Québec.

Le contexte d'appel initial aux services d'urgence constitue un moment privilégié où les intervenants de Pech et les policiers peuvent intervenir afin d'offrir à la clientèle santé mentale-justice une alternative à la judiciarisation, soit par une aide ponctuelle en situation de crise ou par une intervention rapide liée à l'organisation de vie.

Lors de l'arrestation, le policier, par son pouvoir discrétionnaire, peut décider de ne pas judiciariser la situation d'infraction, pour autant que la personne accepte d'elle-même de rencontrer un intervenant de Pech. Ce dernier l'aidera à répondre à ses besoins psychosociaux du moment (hébergement, accès à des services médicaux) et à amorcer, au besoin, un suivi régulier.

Un autre contexte est créé par la décision du policier de judiciariser la situation délictueuse, tout en offrant à cette même personne le choix entre une détention préventive ou l'utilisation, sur une base volontaire, des services de Pech.

CARACTÉRISTIQUES :

- Un intervenant de Pech prend en charge l'intervention dans un délai raisonnable suivant l'appel des patrouilleurs, et ce, 24 heures par jour, 365 jours par année ;
- L'intervention de Pech permet aux patrouilleurs de disposer de solutions permettant de résoudre les problèmes de citoyens en crise psychosociale ou psychiatrique ;
- L'intervention de Pech permet aux patrouilleurs d'utiliser l'expertise d'un intervenant de Pech dans la détermination de la dangerosité d'une personne pour elle-même ou pour autrui dans le cadre de l'application de l'article 8 de la loi P-38.001 ;
- L'intervention de Pech permet d'augmenter l'efficacité et l'efficience des patrouilleurs en diminuant le temps consacré à la gestion des crises et à l'accompagnement des citoyens aux urgences psychiatriques.

LE SERVICE POST-CRISE

Le service post-crise se situe, dans le continuum de services, entre la « crise » et l'accès à un service de première ou de deuxième ligne. Il est unique en ce qu'il s'adresse aux personnes qui ont vécu une crise psychosociale ou psychiatrique et qui se retrouvent en attente d'un service de première ligne en santé mentale afin de stabiliser leur état ou d'amorcer un suivi à moyen ou long terme. Ces personnes peuvent alors bénéficier de services ponctuels souples et flexibles déterminés à partir de leurs besoins réels et concrets.

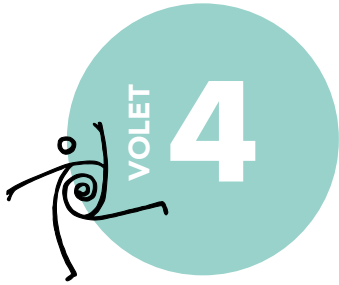
Il existe peu d'alternatives dans notre réseau de santé mentale pour les personnes qui se retrouvent sur des listes d'attente avant d'avoir accès, par exemple, à un service de soutien communautaire d'intensité variable. Le service post-crise de Pech prévient la désorganisation des personnes et fait office de liaison avec des partenaires qui sont appelés à prendre le relais de nos interventions. Il faut préciser qu'une bonne partie des personnes pour qui le service post-crise de Pech est requis en sont à leur première crise, ce qui permet d'évaluer et d'orienter les personnes vers les services appropriés. Cette fonction de liaison avec les partenaires (CLE, CRDQ, CIUSSS, Probation, urgences psychiatriques, etc.) constitue une solution structurante et rassurante pour ces personnes.

Il faut se poser la question de ce qu'il adviendrait de ces personnes qui en sont à leur première expérience avec l'univers de la santé mentale si le service post-crise de Pech n'effectuait pas la liaison avec les différentes ressources en santé mentale, qu'elles soient institutionnelles ou communautaires.

TYPES D'INTERVENTIONS EFFECTUÉES AU SERVICE POST-CRISE :

- Offre de support psychosocial après la crise ;
- Aide au déménagement et à la relocalisation des personnes ;
- Accompagnement à la cour ou à travers le processus judiciaire (probation) ;
- Médiation auprès des propriétaires de logements ;
- Démarches auprès des CLE ;
- Démarches pour trouver un médecin traitant ;
- Liaison auprès du CIUSSS et des groupes communautaires ;
- Offre de médiation dans les cas de couples en crise qui vivent de la violence conjugale.

Nous pensons que les retombées de ces interventions sont nombreuses : les personnes, en grande majorité, ne retournent pas aux urgences psychiatriques, elles reçoivent un soutien qui diminue leur anxiété, la liaison permet aux personnes de recevoir le bon service au bon moment.



L'HÉBERGEMENT TRANSITOIRE

0-30 JOURS

0-60 JOURS

L'équipe de la maison
d'hébergement St-Luc

Alessandra Rossini

Alexandra Gosselin

Alison Lapointe-Lebrasseur

Allison Rioux

Andréane Rousseau

Aude Hébert

Aurélien Puech

Béatrice Fournier

Béatrice Hains

Béchara Comeau

Carrière-Été

Charles-David Marin

Catherine Morneau-Dion

Catherine Thérberge-Auger

Cynthia McKeown

Dorian Laverdière

Ève Fréchette

Gabriel Duchaine

Gaëlle Anctil-Richer

Ginette Hudon

Jérôme Pelletier

Jimmy Desrosiers

Joanny Gagnon

Joëlle Côté

Julie Lebel

Julie Randone

Louis-David Gaumond

Luc Martel

Marie-Ève Girard

Marie-Pier Boudreault

Maryse Gamache

Mégane Briand

Mélissa Dubois

Miroslav Ikic

Olivier Daviau

Roxanne Langlois-Dorval

Sandra Arruda

Directrice clinique

Nathalie Giguère

Coordonnatrice

Élodie Barthell-Mailhot

Coordonnatrice par intérim

Marie-Pier Boudreault

Chefs d'équipe

Maryse Gamache

et **Stéphanie Bédard**

418 524-4757

LES OBJECTIFS DE LA MAISON D'HÉBERGEMENT

- Soutenir la capacité de changement des personnes dans un contexte d'hébergement transitoire dans la perspective du modèle des forces et du soutien au rétablissement des personnes;
- Prendre le temps d'établir un portrait neutre de la personne dans le but de l'aider à mieux cibler ses besoins;
- Supporter et accompagner les personnes dans l'organisation de leur vie (recherche d'un logement ou d'un domicile fixe approprié, support à la gestion des émotions, développement de stratégies de négociation, amélioration des relations interpersonnelles, aide au budget, gestion autonome des médicaments, réduction des méfaits issus de la consommation de drogues, amélioration de la santé physique, utilisation des services communautaires, etc.);
- Susciter l'engagement de la personne hébergée dans son processus de rétablissement;
- Faciliter le retour à la communauté en rebranchant les personnes à celle-ci;
- Permettre aux personnes de reprendre contact avec elles-mêmes, leur famille et leurs amis;
- Supporter le réseau naturel de la personne.

Dans notre résidence sise au 169 de la rue St-Luc, dans le quartier Saint-Sauveur, nous accueillons, depuis octobre 1999, des personnes qui souhaitent prendre un moment pour se réorganiser et réintégrer la communauté après une hospitalisation, une détention ou tout simplement pour prévenir une détérioration de leur santé mentale.

La capacité d'accueil de la maison d'hébergement est de 17 places. Cela dit, le contexte pandémique de la dernière année nous a obligés à modifier notre capacité d'accueil et à revoir complètement les tâches quotidiennes afin de répondre aux normes sanitaires imposées par l'Institut national de la santé publique du Québec. De ce fait, 14 lits sont demeurés disponibles pour accueillir des utilisateurs, et à un certain moment nous avons dû prolonger certains séjours compte tenu les difficultés relatives liées à la relocalisation (impossibilité de visiter des logements, accès bloqué à diverses ressources, etc.).

14/17
 CAPACITÉ D'ACCUEIL EN PÉRIODE DE PANDÉMIE

La maison d'hébergement est composée d'intervenants chevronnés qui, jour après jour, accueillent, aident et supportent les résidents en utilisant les forces de ceux-ci. Avec créativité, ils parviennent à faire vivre aux résidents de belles réussites, à relever de nouveaux défis et à se rapprocher de leurs rêves. La maison d'hébergement est certes un lieu où l'on aide la personne à se reconnecter à ses passions et à la collectivité. Les intervenants ont le cœur sur la main, le sourire aux lèvres, l'amour de l'humain et surtout la croyance profonde que chaque humain a une valeur et qu'il mérite le meilleur.

N'oublions pas nos cuisiniers qui œuvrent à préparer de généreux plats tout au long de l'année. Travaillant au cœur de la maison, leur présence et l'odeur des bons repas qu'ils cuisinent contribuent à créer une ambiance familiale au sein de notre maison. Une variété de repas est ainsi offerte aux résidents. Merci à ces cuisiniers qui savent faire preuve de patience dans l'action et épicer leurs mets d'une petite dose d'intervention auprès des résidents!

L'année 2020-2021 a été une année de nouveauté et d'adaptation. L'équipe de l'hébergement St-Luc a mis tous ses efforts à poursuivre ses objectifs dans le seul but de maximiser le potentiel du séjour de chaque résident qui intègre notre maison. Voici quelques exemples de projets qui ont vu le jour et ont été poursuivis chez nous :

Chambre douce : Depuis quelques années, notre préoccupation pour les besoins spécifiques de la clientèle psychotique nous a poussés à analyser notre pratique et à rechercher, avec l'aide de notre psychiatre, des moyens alternatifs à l'hospitalisation. Suite à cette réflexion, en 2016 nous avons aménagé avec fierté une « chambre douce » sous les conseils de Monsieur Francisco Pinero, psychiatre de Sherbrooke et de sa conjointe, psychologue, qui nous ont partagé l'expérience acquise à Fountain House, établissement de la Californie. Encore une fois cette année, nous avons intégré plusieurs personnes dans cette chambre et les avons accompagnées dans un style d'intervention adapté aux besoins des personnes vivant un épisode psychotique. Les intervenants de la maison d'hébergement gagnent en expérience dans ce type d'accompagnement caractérisé par une présence apaisante accrue auprès des personnes.

Comité vert : C'est en 2015, suite à l'initiative des intervenants de la maison d'hébergement, que ce comité a vu le jour. Le comité avait pour objectifs de rendre l'hébergement plus près des valeurs environnementales afin de diminuer notre empreinte écologique, mais aussi de mobiliser les résidents dans des actions concrètes favorisant le bien-être et une valorisation personnelle. Avec l'aide de plusieurs résidents qui se sont impliqués tout au long de la saison estivale, plusieurs projets ont été mis de l'avant : aménager l'extérieur de la maison pour qu'elle soit plus chaleureuse, optimiser l'espace du terrain, le vermicompostage à l'année, la continuation du recyclage des mégots de cigarettes, la récupération d'eau de pluie, la fabrication et l'installation de bacs de jardinage, la plantation de cerises de terre, poivrons, salades, tomates, fraises, fines herbes et fleurs. Les légumes et fruits cueillis sur le terrain de l'hébergement ont été utilisés par nos cuisiniers. De plus deux (2) corvées annuelles ont eu lieu afin de préparer le terrain pour la saison hivernale ainsi que pour le retour au printemps.

Merci à tous les employés qui se sont investis dans ce projet!

PARTENARIAT AVEC LE FÉDÉRAL

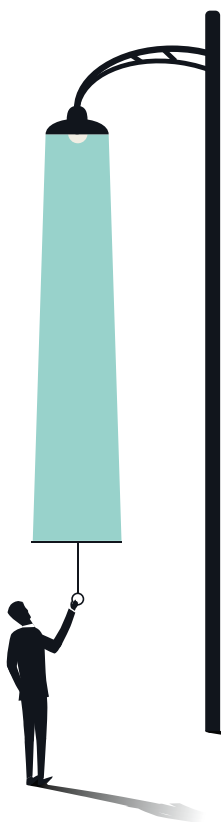
En collaboration avec le Service correctionnel du Canada, nous sommes heureux d'offrir hébergement, accompagnement et soutien dans le cadre de la réinsertion sociale des personnes délinquantes qui sont assujetties à certaines mesures libératoires et qui présentent une problématique sur le plan de la santé mentale. Au total, six (6) personnes ont pu bénéficier d'un séjour à la maison St-Luc au courant de la dernière année.

PARTENARIAT LITS ALTERNATIFS

Afin de poursuivre sa mission et dans l'objectif de répondre aux besoins grandissants des centres hospitaliers ayant une urgence psychiatrique, Pech offre cinq (5) lits alternatifs à l'hospitalisation. Nos pratiques et les années passées à collaborer avec les personnes présentant des troubles graves de santé mentale associés à des problématiques multiples ont confirmé notre profonde croyance que l'hospitalisation traditionnelle n'est pas toujours la solution. Nous poursuivons donc nos efforts afin d'offrir à nos gens des alternatives de soins dans la communauté. C'est dans cette optique que la maison d'hébergement reçoit des personnes s'étant présentées et ayant été évaluées à l'urgence psychiatrique du CHUL ou de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus et pour qui un accompagnement personnalisé dans la communauté est à privilégier. Ce partenariat permet aux personnes de bénéficier d'un séjour variant entre un (1) et 15 jours dans notre maison. Les personnes peuvent ainsi recevoir un accompagnement centré sur le rétablissement et une offre de services axés sur la réorganisation des besoins de base.

PARTENARIAT AVEC LE SERVICE D'ENTRAIDE BASSE-VILLE

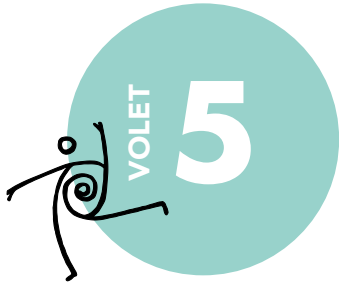
Ce service, situé tout près de notre résidence, rend accessible à nos résidents qui quittent un trousseau de départ et offre des vêtements à des prix dérisoires.



LA VIE À LA MAISON D'HÉBERGEMENT

Plusieurs activités viennent ponctuer le séjour des personnes à la maison. Certaines font partie de l'horaire quotidien, d'autres sont spontanées ou saisonnières :

- Activité SPA et détente, afin de permettre aux résidents de relaxer en écoutant de la musique, de prendre soin d'eux, de se dorloter ;
- Ateliers de cuisine, pour répondre aux besoins des utilisateurs présents ;
- Création artistique libre. Le matériel étant disponible en tout temps, les personnes y ont accès selon leur propre initiative ;
- Fête de Noël avec les personnes hébergées ;
- Offre d'activités à l'extérieur ou de participation à des événements culturels (l'organisme reçoit régulièrement des billets de courtoisie pour des événements divers) ;
- Activités sportives libres. La maison a acheté du matériel à cette fin. Le matériel est disponible, les résidents peuvent l'emprunter pour s'exercer selon leur propre initiative ;
- Soirée cinéma offerte une fois par semaine aux résidents qui souhaitent y participer, on y propose un moment pour décrocher du quotidien et se changer les idées ;
- Nous avons eu la chance d'avoir, à l'été 2020, un employé financé par le programme Emplois d'été Canada dont le mandat était d'offrir aux résidents diverses activités telles ; promenade sur le bord du fleuve et en nature, activités sportives diverses, sortie et marche en ville ;
- Consultation en toxicomanie avec Jean Seaborn, toxicologue afin d'offrir un espace de dialogue aux personnes qui souhaitent travailler leurs dépendances ;
- Massothérapie solidaire avec Pascale Desbois, massothérapeute qui offre gratuitement un massage sur chaise aux résidents qui le désirent afin d'aider à traiter différents maux, qu'ils soient physiques ou psychologiques.



LE SOUTIEN AU LOGEMENT SOCIAL

A- LOGEMENTS SOCIAUX SUBVENTIONNÉS DE PECH

Dès la fin des années 1990, l'importance du logement social subventionné ne faisait plus aucun doute pour les équipes de Pech. En effet, lors d'une consultation auprès des personnes utilisatrices de Pech, l'accès à un logement social subventionné s'avérait la deuxième préoccupation d'importance après l'expérience traumatisante de l'incarcération. Nous nous sommes mis à l'œuvre et, au début des années 2000, nous avons développé un premier projet de 11 logements sur Dorchester financé par le gouvernement fédéral et destiné aux personnes à risque d'itinérance.

Par la suite, nous avons appris les rudiments de base du soutien et de l'accompagnement au logement des personnes de même que les réalités concrètes reliées à la gestion immobilière (réparations, reddition de compte, etc.). De plus, grâce à des ententes avec Un toit en réserve, Pech dispose d'une vingtaine de logements sociaux subventionnés répartis dans plusieurs quartiers de la région de Québec.

À titre d'OBNL en habitation, Pech désire développer davantage de logements sociaux pour les personnes qu'il accompagne. En 2013, l'inauguration de l'immeuble Pech/Sherpa a constitué un pas important en ce sens.

PECH/SHERPA: DES LOGEMENTS SOCIAUX EN MIXITÉ SOCIALE

L'immeuble Sherpa abrite 77 logements sociaux répartis entre les personnes que Pech accompagne, des artistes émergents et des familles monoparentales. Cette ouverture de Pech à la mixité sociale s'inscrit dans une volonté de permettre aux personnes utilisatrices de Pech de sortir des ornières typiques du clientélisme en santé mentale : les fous avec les fous, les toxicomanes avec les toxicomanes, ceux qui portent des bas bruns avec ceux qui portent des bas bruns ! Avec Sherpa, Pech s'ouvre sur la communauté et cette ouverture déstigmatise les personnes utilisatrices.

Depuis 21 ans, Pech a accompagné à titre de fiduciaire de Clés en main les destinées d'une dynamique intersectorielle avec des partenaires de qualité qui fait école aujourd'hui. En effet, la région de Québec représente l'une des régions les plus dynamiques quant à l'utilisation des programmes de soutien au logement (PSL) sur son territoire.

Comme vous le verrez dans le tableau quatre (4), Pech a développé avec ses partenaires près de 200 logements sociaux subventionnés dédiés à ses utilisateurs engagés dans un processus de rétablissement.

L'équipe de
Clés en main

Directeur
Mario Bousquet

Responsable de la liaison
intersectorielle
Karine Fafard

Cheffe d'équipe APIR
Carole Dozo

Accompagnateurs en
maintien en logement APIR
Jonathan Nadeau

Sandra Marois,
inf. CIUSSSCN

Annick Proteau

418 780-3582
info.clesem@gmail.com
programme-cem.com

B – CLÉS EN MAIN

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Les membres du Comité de gestion :

Benoît Côté, Pech (Fiduciaire)

Charles Rice, AGIR

Denis Robitaille, OMHQ

Ève Côté, APUR

Marie-Hélène Vallée, CMCQ

André Castonguay, FROHQC

Jean-Paul Ouellet, La Boussole

Stéphanie Lampron, RAIHQ

Manon St-Cyr, FÉCHACQ

Mario Bousquet, Clés en main

Mathieu Montmartin, OCEAN

Suzie Cloutier, CIUSSSCN

Le Programme intersectoriel Clés en main a pour mission de favoriser l'intégration sociale des personnes marginalisées par l'accès à un milieu de vie normalisant, tout en permettant le maintien à long terme de la clientèle dans un logement à prix abordable et de qualité. On définit les personnes marginalisées par : personnes vivant soit avec un problème de santé mentale, de judiciarisation, de toxicomanie ou d'instabilité résidentielle. Ces personnes bénéficient ou pourraient bénéficier d'un service de soutien et d'accompagnement en logement d'un partenaire référent. Clés en main offre également un service d'accompagnement destiné aux locataires subventionnés en prévention des risques d'instabilité résidentielle et d'éviction du logement (équipe APIR).

Une autre dimension de ce projet consiste à développer des formules d'habitations sociales et subventionnées qui permettent aux locataires l'appropriation du pouvoir individuel et collectif dans une démarche d'éducation à la citoyenneté.

À la fin de l'année de référence, Clés en main compte 479 locataires avec soutien dans la communauté sur le territoire de la Ville de Québec et de la MRC de Portneuf, à savoir :

80	locataires avec PSL dans la stratégie « Logement d'abord »	41	locataires subventionnés en coopérative d'habitation et OBNL dans la Ville de Québec	6	locataires autonomes conventionnés
27	locataires au Parcours	257	PSL-P dans la Ville de Québec	8	locataires en OBNL dans la MRC de Portneuf
				60	locataires en PSL-P en Portneuf

À noter que le PSL est un supplément au loyer alors qu'un PSL-P est un supplément au loyer à la personne. Le PSL est utilisé dans les OBNL / COOP / HLM alors que le PSL-P est utilisé pour les logements au privé et la personne qui quitte le logement conserve sa subvention qui la suit au prochain logement.

Le projet « Clés en main » est unique et se démarque de tout autre service offert en matière de soutien au logement à Québec. En effet, il se distingue par les points suivants :

- Il vise les personnes marginalisées ;
- Il propose un suivi d'au moins un an à la suite de l'intégration dans un logement ;
- Il fournit à sa clientèle un programme de supplément au loyer ;
- Il reçoit des références à la fois du CIUSSSCN et des organismes communautaires ;
- L'attribution des suppléments au loyer (PSL-P) est assurée par un comité de sélection intersectoriel nommé par le comité de gestion ;
- Il offre donc les suppléments au loyer de façon équitable aux organismes référents.

Clés en main c'est aussi du soutien et l'accompagnement par le biais des responsables de la liaison intersectorielle auprès de tous nos locataires et de leur partenaire référent. En 2020-2021, c'est :

3 790	Des locataires Clés en main	1 491	Des intervenants	248	Des propriétaires
Nombre total d'appels entrants		26	Des familles	390	Autres demandes de renseignements
	205				
	De l'OMHQ/OMHGP				

LES CLÉS EN MAIN À QUÉBEC ET PORTNEUF

Québec:

Dans la continuité du travail sur le plan politique, le directeur de Clés en main a rencontré les autorités de la SHQ afin de faire valoir l'importance de reconduire de nouvelles unités PSL-P pour les cinq (5) prochaines années. Ces démarches n'ont pas été concluantes pour cette année, le gouvernement a cependant renouvelé son engagement pour les 5 800 PSL pour 5 ans. Dans ce contexte une demande de rencontre a été sollicitée avec le directeur national de la santé mentale, Dr Pierre Bleau, ainsi qu'avec Me Guylaine Marcoux, PDG de la SHQ. Pandémie oblige, nous sommes toujours en attente d'une rencontre afin de leur présenter les besoins de reconnaissance du programme du PSL-P comme étant un outil intersectoriel important. Clés en main et l'OMHQ ont été les instigateurs de cette approche pour répondre aux besoins des personnes vivant un problème de santé mentale et d'instabilité résidentielle. En 2020, l'OMHQ nous réservait 10 nouveaux PSL et avons comblé l'offre avec les 23 PSL en attrition de nos années antérieures. Un appel de candidatures s'est effectué en juillet 2020 auprès de nos 23 partenaires dans l'agglomération de Québec. Ce sont plus de 80 candidatures qui ont été envoyées. Nous avons procédé à la sélection par un comité neutre et partial, nommé par le comité de gestion.

Portneuf:

Pour l'année 2020-2021, nous avons pu offrir 8 PSL dans la MRC de Portneuf. Actuellement, nous avons 61 locataires subventionnés avec soutien dans la communauté dans la MRC de Portneuf (8 locataires en OBNL et 53 en PSL-P). Nous avons attribué les subventions en considération des besoins des différentes municipalités participantes au programme.

APPARTEMENTS CONVENTIONNÉS

En novembre 2009, le Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale (à titre d'établissement gestionnaire du Programme régional des services résidentiels en santé mentale) a conclu avec Pech (à titre de fiduciaire de Clés en main) une entente sur le transfert de gestion des 50 appartements conventionnés du programme régional des services résidentiels en santé mentale vers le programme intersectoriel Clés en main, dans le cadre du projet de redéploiement des ressources non institutionnelles (RNI) en santé mentale dans les régions de Québec et de Portneuf.

Des 50 locataires conventionnés, il n'en reste que 6 à transférer vers un PSL-P. Une négociation avec la Direction de la santé mentale et dépendance est en cours afin d'intégrer dans une entente globale toutes les ententes spécifiques qui ont été signées dans le passé.

APPARTEMENTS SATELLITES LE SYMPATHIQUE

En mars 2015, le Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale (à titre d’établissement gestionnaire du Programme régional des services résidentiels en santé mentale) a conclu avec Pech (à titre de fiduciaire de Clés en main) une entente sur le transfert de gestion des appartements satellites du Sympathique. Depuis 2018-2019, tous les locataires sont maintenant dans le programme régulier PSL-P. Nous assurons maintenant le rôle administratif et le rôle pivot auprès de ces locataires.

COMITÉ MAISON DE CHAMBRES DE QUÉBEC

Clés en main a participé activement au plan d’action du Comité Maison de chambres de Québec. Mario Bousquet est membre du CA du CMCQ. À cet égard, nous avons mené avec le CMCQ une série de consultations auprès de nos partenaires référents sur les besoins de la clientèle. Un projet de construction neuve d’une maison de chambres, Le Parcours, a vu le jour. Ce sont donc 21 chambres avec salle de bain privée et espaces communautaires et 6 studios qui ont été livrés à la mi-janvier 2020. Clés en main a été responsable du processus de sélection des futurs locataires et ceux-ci ont pu commencer à intégrer leur logis dès février 2020. Le directeur participe à un caucus hebdomadaire pour favoriser la période d’adaptation et soutenir les initiatives de l’animation du milieu de vie. Tout au long de l’année 2020-2021, Clés en main a joué un rôle très actif de liaison entre les différents partenaires impliqués afin d’assurer la stabilité résidentielle des 27 locataires.

LES PARTENAIRES RÉFÉRENTS

Clés en main est en perpétuel développement ce qui fait que le nombre de partenaires référents est en croissance. Les partenaires référents sont les yeux et le pouls des besoins en logement pour les clientèles marginalisées. Leur rôle est essentiel afin d’assurer la stabilité résidentielle des locataires Clés en main. Ils sont au nombre de 28 sur les deux territoires :

Territoire de la Ville de Québec:

Centre d’amitié autochtone de Québec
Centre Communautaire l’Amitié
Centre Multi-services
Le Complice
Centre Jacques Cartier
CIUSSSCN

Communautés Solidaires
L’Archipel d’Entraide
L’Athénée
La Boussole
La Maison de Marthe
La Maison Marie-Frédéric
Lauberivière
Le 388
Le Piolet

Le Verger
La Dauphine
MAMUK
MIELS-Québec
OCEAN
Pech - Porte-Clés (PIRI-SRA)
PIPO
SQUAT Basse-Ville
YWCA

Territoire de Portneuf:

L’Arc-en-Ciel (Portneuf)
Carrefour FM
CIUSSSCN
Coop Vallée Bras-du-Nord
Maison Mirépi

ÉTUDE DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES PSL-P EN COLLABORATION AVEC L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Depuis janvier 2019, Clés en main en collaboration avec le CIUSSS de l'Estrie et l'Université de Sherbrooke, bénéficie d'une subvention du ministère de l'Économie et de l'Innovation afin de financer un projet de transfert de connaissances. Ce projet a permis de formaliser le modèle de logement subventionné avec soutien dans la communauté pour les clientèles marginalisées tel que mis en œuvre par Clés en main, l'OMHQ et l'ensemble de ses partenaires. Cette initiative a permis de produire un guide qui pourra inspirer les développeurs d'autres régions dans la mise en place des partenariats nécessaires à l'utilisation de programmes de supplément au loyer à la personne (PSL-P) tels qu'employés dans la région de la Capitale-Nationale. Le nombre de subventions allouées ainsi que le taux de stabilité résidentielle dépassant les 95 % permettent en effet à de nombreux partenaires de bénéficier de soutien dans la mise en œuvre de programmes de soutien dans la communauté (Logement d'abord, soutien d'intensité variable, suivi intensif dans le milieu, etc.). Le projet a permis de comprendre les « ingrédients actifs » des partenariats mis en place ainsi que des pratiques de soutien qui y sont associées afin de formaliser un modèle probant et transférable. Le projet a été présenté en décembre dernier devant une centaine de partenaires. Plusieurs représentations ont été réalisées dans d'autres régions, à leur demande, suite à la publication de l'étude.

Merci à Geoffrey Lain qui a mené cette recherche d'une main de maître et qui a accepté d'être en soutien à sa remplaçante qui a relevé le défi, Alexandra Vallée.

SOUTIEN FINANCIER

Depuis sa création, le programme intersectoriel Clés en main bénéficie d'un apport financier important pour réaliser sa mission. Le développement constant des activités et la coordination intersectorielle obligent à solliciter différents bailleurs de fonds. Nous tenons à remercier :

- Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale- Nationale (CIUSSSCN)
- L'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ)
- La Société d'habitation du Québec (SHQ)
- Le gouvernement fédéral par le biais de la Stratégie canadienne de lutte à l'itinérance (SCLI)... vers un chez-soi.

SOUTIEN COMMUNAUTAIRE EN LOGEMENT SOCIAL

Châteaugay 2.0 :

Clés en main assume le mandat d'animation et de soutien communautaire dans la maison de chambre le Radoub depuis novembre 2015. En raison d'un poste de 14h /semaine, l'agente de soutien communautaire pour mandat d'assurer la stabilité résidentielle des locataires présents dans la ressource. Que ce soit par le biais d'activités communautaires ou d'ateliers de formation, elle accompagne l'acquisition d'habiletés et de compétences en lien avec la gestion du quotidien en logement.

En collaboration avec l'équipe itinérance de Pech, la maison de chambres Châteaugay a adopté une vision transitoire du séjour pour ses locataires (séjour de 6 mois maximum). Le projet s'adresse à présent aux personnes vivant des enjeux d'itinérance chronique et ayant été sélectionnées pour le programme Logement d'abord.

Ce projet vise à mettre à la disposition des intervenants du Porte-Clés (8 partenaires œuvrant en itinérance dans les quartiers centraux de Québec et coordonnés par Pech) l'étape manquante entre la rue et le logement autonome en termes de développement de l'autonomie.

À l'hiver 2019-20, une nouvelle entente a été faite avec la société Radoub reconnaissant la responsabilité de la maison de chambres à Pech en collaboration avec Clés en main.

LA BRIGADE D'ENTRAIDE

En collaboration avec Croissance Travail, nous avons incorporé un organisme ayant pour mission d'offrir des services abordables de grand ménage, de désencombrement, de préparation au déménagement et d'extermination de vermines (punaises de lit, etc.) en logement social dont l'urgence est motivée par un risque élevé d'expulsion. Ainsi, depuis 2018, la Brigade d'entraide est fondée. Ce projet a permis l'intégration sociale et professionnelle de cinq personnes en valorisant leur savoir expérientiel et en favorisant l'entraide entre pairs.

Grâce aux subventions octroyées, La Brigade d'entraide a aidé des locataires en logement subventionné à demeurer dans leur milieu de vie. En tant de pandémie, ces services étaient non-payants pour les locataires. L'embauche d'une personne à la coordination a permis de jouer un rôle de liaison tant avec les différentes organisations et les intervenants qu'avec les travailleurs de la Brigade.

ACCOMPAGNEMENT EN PRÉVENTION DE L'INSTABILITÉ RÉSIDENTIELLE (APIR)

CONSTAT D'UN BESOIN

Le logement social est pour de nombreuses personnes l'ultime solution résidentielle. Pour nombre d'entre elles, il s'agit de la garantie d'un minimum de sécurité matérielle permettant la construction d'une stabilité psychosociale. Qu'en est-il quand cette opportunité ne suffit plus et que le locataire ne parvient pas à se maintenir en logement ?

Plusieurs situations vécues en logement peuvent nuire aux relations entre locataire et propriétaire (non-paiement de loyer, conflits entre voisins, encombrement, insalubrité, etc.). Ultimement, un propriétaire peut déposer une plainte au tribunal administratif du logement et le locataire peut recevoir un jugement lui demandant de quitter le logement. On parle alors d'une crise résidentielle pour le locataire. L'éviction d'un logement subventionné entraîne une pénalité d'un maximum de trois (3) ans pendant laquelle la personne ne pourra plus faire de démarches pour accéder à un nouveau logement subventionné. S'ensuivent une période de précarité importante et un risque élevé d'itinérance.

MISSION

À Clés en main, une équipe d'accompagnement et de prévention de l'instabilité résidentielle (APIR) est en place. L'équipe APIR accompagne le locataire pour comprendre quels sont les enjeux qui le placent à risque d'instabilité résidentielle. Les accompagnateurs agissent à titre de facilitateurs entre le locataire et le propriétaire. Ils évalueront les ressources du locataire et de son environnement afin de répondre à ses besoins. Ils guideront la personne vers les services appropriés tant communautaires qu'institutionnels.

L'accompagnement vise à garantir la stabilité résidentielle durable du locataire ainsi que la jouissance paisible des lieux pour l'ensemble de son milieu. Le logement devient alors un outil à son épanouissement, son rétablissement et à l'amélioration de sa participation citoyenne.

En résumé, ce service se place en prévention de l'itinérance et vise à apporter une réponse psychosociale aux enjeux psychosociaux sous-jacents à la crise résidentielle.

UN ACCOMPAGNEMENT DE PLUS EN PLUS ACCRU

Cette année 2020-2021, l'équipe APIR a poursuivi sa mission de prévenir l'instabilité résidentielle en logement subventionné, et ce, malgré la pandémie. Au total, 89 situations d'instabilité résidentielle ont été portées à l'attention de notre équipe, soit 23 de plus que l'année précédente.

Parmi ces 89 situations, 12 personnes ont été référées à l'équipe APIR par l'OMHQ dans le cadre d'un nouveau projet. Ce projet consiste à soutenir ces personnes dans la recherche d'un logement, ce qui s'est avéré particulièrement complexe en tant de pandémie et aussi en raison du faible taux d'inoccupation sur le territoire. Sur ces 12 personnes, 10 ont trouvé un logement avec l'aide de notre agente de logement, une a refusé les services et la dernière est retournée vivre à l'extérieur du pays. Les personnes ont été relocalisées soit en logement subventionné (1), en logement non subventionné (7) ou en maisons de chambre (2). La durée moyenne de relocalisation a été de 5 semaines et variait entre 1 semaine à 4 mois et demi.

L'agente de logement a développé une expertise dans la recherche de logement, quelle qu'en soit la tenure. Elle a développé des outils qui servent à l'ensemble de l'équipe APIR, aux autres locataires accompagnés et leurs intervenants (ex. liste de déménageurs, liste d'entrepôts, listes de propriétaires, etc.).

Cette année, l'équipe APIR a offert davantage de soutien aux services déjà connus à la référence. Dans les faits, le tiers des références se sont soldées par des avis cliniques ou un rôle-conseil donné aux intervenants du réseau communautaire, institutionnel ou de l'habitation. Dans ces cas, l'équipe APIR s'est vu échanger de l'information, conseiller et orienter l'intervenant. En contrepartie, deux tiers des autres références ont mené à un suivi direct auprès des locataires. En date du 31 mars 2021, l'équipe compte 20 suivis actifs.

IM  **POSSIBLE**

AGIR EN COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES AUTRES ACTEURS DU MILIEU

L'implantation de l'APIR consiste à développer également des liens de collaborations efficaces avec les acteurs psychosociaux et de santé du territoire de la Ville de Québec. Pour ce faire, nous avons continué l'organisation et l'animation des rencontres du comité de pratique qui s'est réuni aux 6 semaines.

Ce comité est composé de 12 personnes provenant du secteur de la santé, de l'habitation et du communautaire.

Annick Proteau, accompagnatrice en maintien en logement à l'équipe APIR de Clés en main

Carole Dozo, psychoéducatrice, cheffe d'équipe et accompagnatrice en maintien en logement à l'équipe APIR de Clés en main (coanimatrice)

Dany Moisan, technicien du bâtiment et de la salubrité à la Ville de Québec

Jonathan Nadeau, travailleur social et accompagnateur en maintien au logement à l'équipe APIR de Clés en main (secrétaire)

Mario Bousquet, directeur du programme intersectoriel Clés en main (coanimateur)

Mélanie Gagnon, travailleuse sociale et coordonnatrice

clinique pour l'équipe déficience physique au CIUSSSCN

Suzanne Vaillancourt, travailleuse sociale et coordonnatrice de l'équipe de soutien aux milieux de vie

Samuel Cloutier, coordonnateur du SAPA Cité-Limoilou au CIUSSSCN

Steve Giroux, travailleur social du CRDQ au service bas seuil à la communauté au CIUSSSCN

Anick Lacroix, coordonnatrice du SAPA Cité-Limoilou au CIUSSSCN

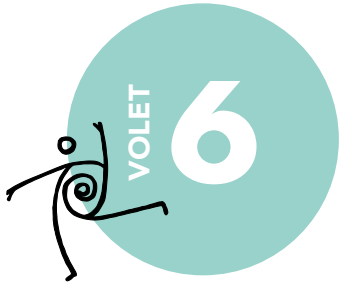
Josée Tremblay, travailleuse sociale, coordonnatrice clinico-administrative de l'équipe de réinsertion sociale et programme de réadaptation en santé mentale au CIUSSSCN

Nathalie Giguère, directrice clinique à Pech

Chacun des acteurs est invité à présenter des situations d'instabilité résidentielle qu'il rencontre dans le cadre de sa pratique. D'autres partenaires sont invités ponctuellement afin de bénéficier d'expertises nécessaires à la résolution de situations d'instabilité résidentielle.

Cette année 2020-2021, les thèmes qui ont retenu l'attention du comité sont l'accumulation compulsive avec ou sans insalubrité et/ou vermine, ainsi que la perte d'autonomie.

Cela a mené à l'élaboration et à la planification d'un nouveau comité d'action sur les enjeux d'encombrement et d'accumulation. Ce comité intersectoriel s'est réuni au mois de mai 2021.



LA FORMATION DONNÉE PAR PECH

L'équipe
de formation

Élodie Barthell-Mailhot

Marie-Ève Ouellet

Patricia Bougie
(en congé de maternité)

Directrice clinique

Nathalie Giguère

Élodie Barthell-Mailhot

418 523-2820

Depuis plus de 25 ans, nous offrons à nos partenaires institutionnels et communautaires des activités de formation liées à ce que nous connaissons le plus, nos pratiques d'intervention.

De nombreuses équipes, de Québec et du Québec, viennent partager et réfléchir avec nous sur les possibilités d'implantation dans leur propre milieu de volets de services inspirés des pratiques de Pech.

Évidemment, cette année particulière a créé un ralentissement dans nos contacts avec ces équipes, mais malgré tout plusieurs moments de partage d'expertises ont eu lieu :

Jean-Philippe Chaîné a fait une présentation de nos services au Cégep de Lévis ;

Élodie Barthell a présenté aux intervenants de L'Interzone (nouveau centre de services de consommation supervisée) la formation « Intervention en situation de crise et loi P38 » ;

Marie-Ève Ouellet a fait une présentation de nos services à Le Local : (un lieu pour marginalisés au cœur de Saint-Roch) ;

Jason Bowles et **Élodie Barthell** ont donné une formation/coaching à la Résidence La Champenoise ;

Marie-Ève Ouellet a donné aux partenaires du Centre Social de la Croix Blanche la formation « Notions de base en santé mentale, crise et loi P-38 » et la formation « Approche axée sur les forces des individus » ;

La formation des nouveaux employés s'inscrit elle aussi dans une démarche de formation continue qui nous tient à cœur comme organisation.
Voir en fin de rapport Le coin des formations données au personnel de Pech.



SHERPA

« L'art, c'est le plus court chemin
de l'Homme à l'Homme. »

– André Malraux

L'équipe de SHERPA

Agente socioculturelle
à la médiation culturelle
Lydie Colaye

Agente socioculturelle
à l'accompagnement
artistique
Andréane Parent

Responsable de
la programmation
Lydia Trahan

Agente socioculturelle
à la vie citoyenne
Julie Tremblay

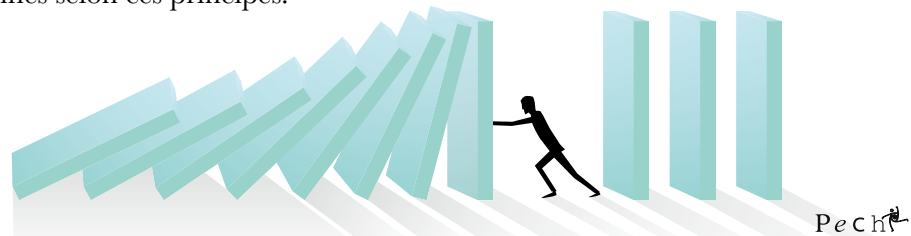
Directeur
Geoffrey Lain

418 523-2820

Avec ce septième volet de services, Pech intègre une réelle approche de formation en contexte de mixité sociale à ses autres volets de services. L'art, la médiation culturelle et sociale, la vie citoyenne sont au cœur de la mission du Centre Sherpa et des actions de son équipe d'agents socioculturels.

Si l'agent socioculturel accompagne les personnes individuellement, son rôle s'exerce surtout sur le groupe. Le but est de créer des espaces de rencontres et d'échanges sains qui atténuent les barrières sociales et culturelles. L'art et les différentes activités qui s'y tiennent deviennent des espaces de dialogue qui permettent aux personnes de se connecter par rapport à ce qu'elles font et non par rapport à ce qu'elles sont. C'est là, selon nous, que la mixité sociale devient possible.

La conception et la genèse de Sherpa proviennent des principes et des pratiques de « The Village » à Long Beach Californie, du Metro Boston Recovery Learning Community et de Trieste en Italie. À l'instar du « Village », nous croyons qu'une personne est rétablie lorsqu'elle a une place dans la communauté et qu'elle éprouve un sentiment de mieux être dans les dimensions physiques, émotionnelles et même spirituelles de sa vie. À Sherpa nous réfléchissons constamment à l'impact de nos actions, ainsi qu'à la façon dont nous accompagnons les personnes selon ces principes.



Ainsi, l'ensemble de nos activités vise à atteindre les objectifs suivants :

CULTIVER DES ESPACES DE MIXITÉ SOCIALE (PERMACULTURE SOCIALE)

La permaculture imite la nature, par ses techniques de jardinage écologique. En permaculture, une mauvaise herbe (plante adventice) a son utilité, on ne reconstitue pas le sol, on vit avec celui-ci et on le bonifie par l'ajout d'arbres, de couvre-sol, de vivaces, d'engrais. On observe la nature en l'intégrant et non en la combattant.

De la même façon, la permaculture sociale intègre l'humain dans un processus bienveillant, un écosystème, qui tend à nous rapprocher de ce que la nature nous enseigne. À Sherpa, nous voulons que chaque individu ait une place et s'insère dans une société complexe, en utilisant les ressources dont les personnes disposent. Nous ne voulons pas combattre le système, mais rendre celui-ci perméable à tous les individus, faire ressortir les capacités qu'ils possèdent (créativité, naïveté, résilience, empathie, enthousiasme) tout en respectant leurs limites (anxiété, doute, souffrance) afin de les accueillir pleinement.

C'est pourquoi les personnes tiennent des rôles centraux dans les activités et les actions de l'équipe Sherpa. Nous soutenons et valorisons la participation active de ces personnes auprès de leurs pairs et du public, dans un contexte de mixité sociale. L'équipe Sherpa offre des activités ouvertes à tous sans restriction, permettant aux personnes de mettre leur savoir en commun et de se connecter dans l'ici et maintenant sans regard à leurs conditions sociales. Par le soutien et la valorisation de la participation active de personnes d'horizons divers Sherpa parvient à la réalisation d'une réelle mixité sociale.

S'OUVRIR VERS LA COMMUNAUTÉ

Parce que le déploiement vers la communauté n'est pas juste un beau principe, l'équipe de Sherpa et ses participants sortent découvrir le monde ! Nous allons à la rencontre de l'autre, visitons des organismes du quartier, les ressources citoyennes et des lieux publics. Nous fréquentons des environnements méconnus, nous inventons ensemble une place éphémère, nous organisons des activités dans les locaux d'autres organismes. Nous allons jardiner dans Saint-Roch, nous investissons des lieux publics comme les théâtres et les musées par la médiation culturelle.

La personne devient anonyme, elle côtoie et échange, vit la diversité et, ainsi, s'ouvre à un éventail de possibilités. La mixité sociale prend alors tout son sens.

FAVORISER, ACCOMPAGNER LA CRÉATIVITÉ

À Sherpa, par notre accompagnement tant artistique que social, nous inspirons, nous écoutons, nous aidons à réapprendre. Nous souhaitons changer la perspective des participants, et déclencher une réflexion, un processus intérieur. Cette vision renouvelée favorise souvent un passage à l'action, une projection vers l'avenir. Un avenir que plusieurs pensaient inexistant avant de fréquenter Sherpa.

Nous avons un rôle qui s'étend au-delà de l'accompagnement individuel et des approches de groupe, car nous agissons également comme pivot dans plusieurs projets communautaires et culturels. Nous accompagnons les porteurs de ces projets en les soutenant, en leur apportant notre expertise et en les faisant profiter de la structure de notre organisation. Parfois nous sommes les instigateurs de ces initiatives et parfois de simples facilitateurs.

BILAN DES RÉALISATIONS 2020-2021

2020-2021 représente une année de défis relevés pour Sherpa : le maintien de nos activités malgré la pandémie et via l'appropriation d'outils numériques, la rénovation de notre site Internet, des projets de médiation culturelle adaptés aux réalités de la pandémie, le tout dans le contexte d'incertitude que toutes et tous ont connu !

Le virage numérique indispensable au maintien de nos activités n'avait à première vue que peu de sens dans le cadre de la mission de Sherpa. Au fil des semaines, nous avons pu tout de même constater un certain achalandage lors des cours donnés à distance, ainsi qu'aux capsules vidéo de création données lors des premières semaines du confinement. Les professeurs ont d'ailleurs bénéficié d'un grand soutien dans l'adaptation de leurs plans de cours et l'équipe a su redoubler d'inventivité pour permettre aux participants de demeurer créatifs.

Par la suite, à la faveur du premier déconfinement, l'équipe s'est mise à la recherche de projets à la fois structurants et vecteurs de liens, dans ce contexte de la pandémie. C'est ainsi que le projet « Cartes postales » a pu voir le jour. Il visait à développer des liens entre les artistes fréquentant Sherpa et des personnes isolées dans les milieux de soins ou dans les CHSLD. Par la suite, le projet majeur de 2020 a été lancé ! Il s'agit du projet « Des muses ». Le projet des muses de Sherpa consistait à rénover les colonnes soutenant la devanture du bâtiment en les ornant de fresques représentant les sources d'inspiration des pratiques de Sherpa. « 7 colonnes, 7 artistes, 7 muses » a mis en relation les participants de Sherpa avec 7 artistes professionnels pour la création de grandes fresques originales.

Enfin, avec l'arrivée du passeport sanitaire, l'équipe se tient prête pour une réouverture prochaine de l'espace Café avec la mise en place d'un café communautaire, la réouverture de la Ruche et le retour en présentiel de la programmation des cours.

On a décidément hâte de vous présenter tout ça !

FORMATION ET APPROCHE DE GROUPE :

Les personnes que nous accompagnons vivent, pour la plupart, de l’isolement et sont parfois submergées par la souffrance et des difficultés de toutes sortes. Il est difficile pour elles de laisser entrer la beauté dans leur vie, mais aussi de croire au mieux-être dans leur quotidien, et d’accepter qu’elles aient elles aussi droit au bonheur.

Les activités proposées dans la programmation permettent de développer de nouvelles expériences, le sens de l’engagement citoyen et des connaissances pratiques dans un contexte d’éducation populaire. Finalement, la programmation permet le développement d’un processus personnel de mieux-être accessible gratuitement.

Une programmation d’ateliers et d’activités qui conjugue les ingrédients actifs (corps, cœur, tête) est donc offerte chaque saison. Soulignons l’apport formidable des professeurs qui, tout au long de l’année, ont mis leurs compétences et leurs passions à contribution afin de favoriser le mieux-être autant physique, psychologique que spirituel des participants inscrits aux ateliers. Une belle façon de prendre contact avec ses propres ressources personnelles et d’en découvrir d’autres !

L’horaire des cours peut être consulté sur infopech.org Le virage informatique pour les ateliers en formule

ATELIERS DONNÉS AU COURS DE L’ANNÉE 2020-2021

TITRE DE L’ATELIER	ANIMATEURS
Chorale (Les Voix de la vie)	Julie Tremblay
Initiation à la communication consciente	Marianne Corneau
L’atelier des mots	Geneviève Morin
Initiation à la méditation	Jimmy Thériault
Hatha yoga	Élie Dubois-Sénéchal
Yoga du rire	Nelson Gaudreault et Roger Hamel
Initiation au djembé	Pierre-Luc Beaulieu
Conscience corporelle	Pascale Desbois
Restaurer le mouvement	Lydia Trahan
Collectif Plonger	Gabrielle Bélanger

Zoom a apporté son lot de défis. Plus de 25 personnes ne connaissant pas l'utilisation de cette plateforme ont été accompagnées pour développer les habiletés nécessaires pour se relier et participer à des activités offertes à Sherpa et plus largement dans la communauté en contexte pandémique.

Il est important de souligner le courage de tous les professeurs qui ont accepté de plonger dans l'inconnu et de vivre l'aventure du Zoom. Ce n'est pas facile de se familiariser avec de nouveaux outils technologiques et de modifier nos façons de faire ! Une exposition réelle qui s'est orchestrée à distance, un blogue de textes, une chorale et des cours de djembés en Zoom ? Un bel exploit !

Le Sherpa Show n'ayant pas eu lieu dû au contexte, les élèves du cours « L'Atelier des mots » ont participé à l'écriture des textes du projet des Muses de Sherpa en fournissant des textes à distance. Les élèves ont eu l'occasion d'enregistrer leurs créations sur vidéo et celles-ci ont été diffusées sur notre page Facebook ainsi que sur les ondes de CKIA. La chorale « Les voix de la vie » a réalisé une vidéo invitant les employés de Pech à se joindre aux membres de la chorale. Finalement, les professeurs se sont filmés pour promouvoir leurs ateliers (capsules diffusées sur notre page Facebook). Ce fut un espace pour aller un peu plus loin, en offrant de nouvelles expériences permettant la diffusion de leurs réalisations à un public plus large.

La pandémie nous a permis de réfléchir et de développer un nouvel atelier destiné à des personnes qui bénéficient d'un suivi d'intensité variable (SIV) depuis plus d'un an et qui ont de la difficulté à se remettre en mouvement. Nous avons développé et expérimenté pour une première fois le nouvel atelier « Restaurer le mouvement ». L'atelier a débuté en janvier 2021 et se terminera en juin.

Un fait intéressant qui nous a été rapporté ; la formule Zoom, malgré les craintes de la non-proximité, a permis aux personnes de se rencontrer en partageant leur milieu de vie, ce qui a amené une atmosphère sécurisante propice aux partages plus intimes.

Il importe de souligner que les ateliers/formations sont offerts gratuitement grâce au partenariat que nous avons établi avec le Centre d'éducation aux adultes Louis-Jolliet du Centre de services scolaire de la Capitale. Rappelons que les cours offerts ciblent le développement d'habiletés reconnues par le ministère de l'Éducation, que les participants aux ateliers reçoivent un relevé du ministère s'ils ont complété le nombre d'heures requis. Une partie du salaire des professeurs est compensée par le Centre de services, et Pech assume la différence.

PROJET EN PARTENARIAT

La pandémie a rendu les collaborations avec nos proches partenaires impossibles. En effet, la Fête des Voisins, la place publique L'Éphémère, les ateliers d'art offerts avec l'OMHQ, la grande virée de Noël, le souper de Noël, etc. n'ont pas eu lieu. Nous avons constaté le grand isolement des personnes, car tous ces événements permettaient de créer les ponts nécessaires afin de rompre la solitude. Heureusement, tout n'est que partie remise !

RUCHE D'ART ET MÉDIATION CULTURELLE

Pandémie oblige...

Fin 2018, Sherpa a pris la décision de faire de grands changements. Changements dans les lieux et changements dans les pratiques d'accompagnement des personnes fréquentant l'Espace Sherpa. En mars 2020, alors que le nouveau Sherpa était lancé depuis quelques semaines, nous avons dû faire face à la pandémie et respecter les consignes de la santé publique. L'espace a donc fermé et les activités de la toute récente Ruche d'art ont été suspendues... Le nouveau Sherpa allait devoir, après quelques semaines seulement, se renouveler encore une fois...

L'équipe souhaitait avoir un lieu plus ouvert physiquement ou activités et café pourraient cohabiter de façon plus harmonieuse. Dans sa recherche de mixité, Sherpa souhaitait attirer des personnes aux activités qui finiraient au café et vice versa : faire tomber les murs physiquement et moralement. En installant la Ruche dans un espace commun plus grand, plus ouvert, plus lumineux, avec vue sur la rue et vue sur le café, Sherpa ne pouvait que réussir ses objectifs. Après plusieurs mois de fermeture pour cause de travaux, c'est le branlebas de combat pour la grande réouverture : inauguration du nouveau Sherpa et lancement de la Ruche d'art. Nous sommes en mars 2020. Le nouveau Sherpa ne sera pas lancé, mais fermé à cause de la pandémie.

ACTIVITÉS SUR FACEBOOK

La nouvelle de la fermeture n'ébranle pas l'équipe qui, comme tout un chacun, pense que cela ne durera pas. Ni une ni deux, les projets fusent ! La Ruche devait être et elle sera, mais virtuelle. C'est alors que nous proposons aux personnes un thème par semaine sur lequel ils peuvent créer : dessin, peinture, photos, écriture, etc. Les personnes intéressées peuvent nous envoyer leurs réalisations sur Facebook ou par courriel. Nous les publions. Le vent dans les voiles, on décide aussi de créer des capsules vidéo. On commence avec les capsules artistiques, nous bonifions les capsules en y intégrant des capsules d'automassage, de bien être, de fabrication d'instruments de musique. Cela nous permet d'élargir notre champ d'action, d'atteindre plus de personnes et de les outiller pour maintenir une bonne santé physique et mentale. Mais une chose nous dérange terriblement : Internet n'est pas accessible pour la majorité de notre clientèle qui fréquentait les bibliothèques pour se connecter au réseau. Les bibliothèques étant fermées, pas de réseau, pas moyen de les rejoindre. Qu'à cela ne tienne ! Nous leur montrerons que, même en temps de fermeture de nos espaces, nous sommes là. Nous placardons les vitrines des créations envoyées via Facebook, nous organisons des expositions visibles de l'extérieur. Nous lançons le projet « cartes postales ». Les personnes viennent à Sherpa chercher des cartes postales et illustrent le recto, d'autres nous envoient des petits mots que nous réécrivons au verso. Les cartes ont été envoyées dans des ressources où les personnes étaient plus isolées ainsi qu'aux adresses que les personnes nous donnaient. Nous avons finalement posté plus de 1 500 cartes postales.

Lors de l'été 2020, nous transposons la programmation dans les parcs environnants (club de rire, Ruche d'art, Qi Gong, Brico-musique et ateliers de création en lien avec les 7 muses).

À l'automne, la température nous oblige à arrêter les activités extérieures. Qu'à cela ne tienne, nous lançons un nouveau projet qui peut se réaliser à distance. Nous récupérons de vieilles pochettes de disques vinyle et demandons aux personnes de venir les chercher et de les transformer. Les pochettes magnifiées sont exposées dans la petite vitrine. Une magnifique exposition collective voit le jour.

PROJET DES MUSES : UN MOYEN DE MAINTENIR LES ACTIVITÉS DE LA RUCHE AVEC INSCRIPTION

Le projet des 7 muses a été aussi un projet phare. Refaire le visuel des 7 colonnes ornant la devanture de Sherpa. Un processus de création qui s'est poursuivi pendant plus d'un an et qui a impliqué artistes et citoyens. Tout a commencé par des après-midi de réflexion, de recherche, de création où les personnes devaient nous partager leur vision du projet. Puis sept (7) artistes ont été mandatés pour la réalisation. Ces artistes devaient faire deux ateliers avec les citoyens et s'inspirer ensuite des créations faites par ceux-ci. Les mesures sanitaires restrictives étant toujours en vigueur, le nombre de participants était restreint et tout se faisait par inscription. Malgré tout, nous réussissions à garder le contact.

MÉDIATION CULTURELLE

Le milieu artistique est fortement touché par cette pandémie. Chaque théâtre, chaque musée, chaque organisme tente de proposer des activités et de rester vivant. C'est ainsi que le théâtre PériScope nous propose de participer au projet « Au creux de l'oreille ». Un acteur téléphone à une personne pour lui lire un morceau de pièce de théâtre. Moment qui a réchauffé le cœur et brisé l'isolement de nombreuses personnes. Le festival de contes et de la menterie a lui aussi été accessible par Zoom grâce à l'offre des AmiEs Imaginaires. Ceux-ci ont donné des accès gratuits aux performances des conteurs. Un grand nombre de personnes fréquentant Pech ont pu bénéficier de cette offre. Miracle, la médiation était toujours vivante.

La pandémie nous a obligés à fermer, mais elle nous a aussi permis de sortir de notre zone de confort, de repousser nos limites et de créer autrement dans l'objectif de soutenir nos participants et d'être toujours présents, mais différemment.



EXPOSITIONS 2020-2021

Suite à la fermeture des activités à l'intérieur de Sherpa, l'Espace Galerie a dû mettre sur pause certains des projets prévus à la programmation et renouveler sa manière de partager et présenter l'art. C'est donc par la possibilité d'exposer en vitrine, là où les visiteurs pouvaient apprécier les œuvres de l'extérieur, que les expositions ont pu reprendre doucement vie. Nous avons heureusement été en mesure de présenter 6 projets dans les vitrines de la Galerie Sherpa.

LA PEINTURE CE N'EST PAS QUE PEINDRE, DE L'ARTISTE ÉTIENNE ROUSSEAU

À travers l'exposition La peinture ce n'est pas que peindre, présentée du 02 au 21 juin 2020, l'artiste Étienne Rousseau a fait état de l'aboutissement de deux années de recherches lors de son parcours à la maîtrise en arts visuels de l'Université Laval.

L'exposition La peinture ce n'est pas que peindre était un appel à la réflexion sur la création d'une peinture abstraite afin de repenser les idées préconçues que l'on s'en fait.

LE CHAÎNON MANQUANT (THE MISSING LINK), DE L'ARTISTE SIMON DOWSE

Présenté du 24 juillet au 25 août 2020, Le chaînon manquant (The Missing Link), de l'artiste Simon Dowse, traite d'une grande question philosophique: est-il possible de réaliser un miracle avec une démarche scientifique?

L'artiste nous proposait un récit immersif de l'expérience de rétablissement, accompagné de sa représentation graphique. Dans Le chaînon manquant, l'auteur est guidé par un parcours expérientiel, parsemé de synchronicités et nous offre le fruit d'une quête spirituelle: «son âme».

Ce récit inspirant présentait une variété de moyens parmi lesquels chacun a été invité à se positionner.

VOUS ET MOI, DE L'ARTISTE ANNOU THÉBERGE

L'artiste Annou Théberge a partagé avec nous 11 portraits sur grands formats. L'exposition qui s'est tenue du 2 au 15 octobre 2020 témoignait de la sensibilité et de l'amour de l'artiste pour les humains.

Présentant à la fois une technique bien maîtrisée et une approche empreinte de rétablissement, Annou Théberge a égayé et marqué les esprits. En effet, ces portraits grand format ont vraiment touché le cœur des personnes et nous ont fait réaliser combien la chaleur humaine nous manquait.

MUES2(TO SHED), DE L'ARTISTE ÉLI DEL

L'exposition « mues2(to shed) », de l'artiste éli del, a eu lieu dans le cadre de Pour toujours, mardi - Folie/ Culture, du 20 octobre au 2 novembre 2020. L'exposition prenait la forme d'une cartographie chaotique d'un processus thérapeutique improvisé, bâclé, raté et toujours inachevé. Sa proposition s'ancre dans un désir de renouer avec son héritage familial lié aux traumatismes, à la pauvreté, aux troubles de santé mentale et de consommation.

EXPLORATION, DE L'ARTISTE GUYLAINE LEMOINE

Malgré son intérêt marqué pour l'art depuis l'enfance, c'est seulement depuis trois ans que Guylaine Lemoine se lance pour de bon dans la création artistique. Depuis, elle explore différentes techniques de peinture à l'acrylique et d'encres à l'alcool. Dans son travail de recherche de textures et de couleurs, elle reste ouverte au hasard et à l'essai-erreur. Cette exposition présentait ses dernières explorations techniques.

PLONGER, UN COLLECTIF AVEC GABRIELLE BÉLANGER

Le collectif « PLONGER », une initiative de Gabrielle Bélanger en collaboration avec la programmation Sherpa de l'automne 2020, a présenté une œuvre collective issue des cours offerts par l'artiste à Sherpa. L'installation en vitrine était le résultat d'une participation citoyenne.

Il importe de préciser qu'il est bien difficile d'évaluer la portée réelle de nos activités. Les chiffres comptabilisés ne sont pas le portrait réel des personnes touchées. Le nombre des personnes rejointes et les impacts des activités virtuelles et accessibles à tous et à toutes ont été difficiles, voire impossibles, à évaluer.

Disons qu'en cette année de pandémie, nous avons enregistré 129 inscriptions à des cours se déroulant sur 12 semaines et comptabilisé 332 présences lors d'activités libres proposées. À cela s'ajoute un nombre incalculable d'appels téléphoniques de soutien et de rencontres individuelles informelles.



PORTE-CLÉS, UNE APPROCHE LOGEMENT D'ABORD

L'équipe
de Porte-clés
Ariane Lortie
Laurie Boivin
Steeve Robert

Directrice clinique
Nathalie Giguère

Chef d'équipe
Nicolas Houde

418 523-2820

A – LE PROJET PORTE-CLÉS

Ce projet a vu le jour à Québec en août 2015 grâce à un partenariat de huit organismes qui ont décidé de travailler ensemble pour offrir une intervention novatrice aux personnes qui vivent de l'itinérance chronique ou épisodique. Lauberivière, L'Archipel d'entraide, le Café rencontre, Le Centre femmes aux 3A, Miels-Québec, Pech, le PIPQ et le YWCA ont décidé d'arrimer leurs énergies, leurs ressources et leur expertise pour faire de ce projet une force dans la région. Pech, qui assure la coordination de ce projet, respecte au plus haut niveau possible les critères de pratique de l'approche logement d'abord (Housing First) qui a été développée auprès des personnes itinérantes, à New-York, par Sam Tsimberis fondateur, en 1992, de Pathways to Housing.



Pech

Cette approche nous oblige à revoir nos principes d'intervention traditionnels en donnant, aux participants qui vivent de l'itinérance chronique et épisodique, accès à un logement sans conditions préalables telles qu'un suivi psychiatrique ou psychosocial ou même une période de sobriété. Nous sommes convaincus que le logement est un droit fondamental pour tous et qu'il est un déterminant important au niveau de la santé des personnes. Le choix est laissé à la personne de déterminer le quartier, le type de logement et les commodités dans lesquelles elle souhaite s'installer ainsi que les services cliniques qu'elle souhaite obtenir pour contrer ses difficultés. L'objectif ultime de l'intervention est la stabilité résidentielle.

Tous les partenaires sont impliqués activement dans le projet et assurent le soutien en logement selon leur mission particulière. Ils voient à établir et maintenir des relations avec les propriétaires et le voisinage, à aménager l'appartement, à nettoyer les lieux physiques, à développer les habiletés de vie autonome, à procéder à l'achat et à la préparation de nourriture, à la gestion financière, etc. Ils voient également au soutien clinique par une approche centrée sur le rétablissement et les forces. Leur travail consiste donc à :

- orienter le processus de soutien et d'accompagnement en logement sur le rétablissement de la personne et son intégration dans la communauté ;
- fournir aux personnes les moyens d'acquérir les habiletés nécessaires à la vie en logement et à la vie quotidienne ;
- respecter le choix des personnes quant au logement choisi et l'élaboration d'un projet de vie ;
- développer des habiletés personnelles et sociales facilitant la vie en communauté.

Nous sommes très heureux du partenariat établi avec l'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ) qui, par son programme de supplément au loyer (PSL), paye un pourcentage du loyer mensuel ce qui permet aux personnes d'habiter un loyer décent et leur permet de se tourner vers un avenir empreint de réalisations personnelles. Il faut souligner le support de Clés en main dont l'expertise en intégration en logement subventionné nous a été très utile. C'est grâce à cette ressource que nous avons pu développer ce partenariat avec l'OMHQ.

Les propriétaires de logements privés sont des acteurs cruciaux dans l'équation de la stabilité résidentielle. Sans eux, le projet n'aurait pas la même couleur. Un agent au logement de l'équipe Porte-clés voit activement au recrutement d'un bassin de propriétaires disposés à travailler avec nous dans ce projet. Pour les recruter, la présentation du projet et le développement d'une relation de confiance sont importants et significatifs. L'agent au logement voit à faire le pairage entre les locataires et les propriétaires, en s'assurant que les désirs des locataires sont respectés quant au choix du logement. L'agent voit également à l'ameublement des lieux.

Ce projet est facilité par les partenaires de la collectivité qui fournissent une partie de l'ameublement et des vivres. Un merci à Matelas Dauphin de Lévis et à la Fondation Dallaire qui met gratuitement un entrepôt à notre disposition.

PROJET CHÂTEAUGUAY 2.0: UN PROJET D'EXPÉRIMENTATION, D'ANIMATION COMMUNAUTAIRE ET DE SOUTIEN EN LOGEMENT POUR LES PERSONNES ITINÉRANTES PAR L'ÉQUIPE DU PORTE-CLÉS.

L'élaboration d'un guide méthodologique initié en 2017 par Camilo Coral sert de balises pour l'insertion et le maintien au logement des personnes itinérantes tout en permettant l'actualisation du modèle d'intervention « logement d'abord » de Pech.

Ce travail a débuté avec un diagnostic évaluatif de l'intervention au projet Porte-clés dans le but d'établir clairement la relation entre les changements comportementaux des bénéficiaires et les actions posées par les intervenants. Les résultats de ce diagnostic ont permis d'identifier les éléments problématiques, conceptuels et méthodologiques qu'il était nécessaire d'harmoniser, de compléter et d'intégrer dans le modèle d'intervention de Porte-clés.

Le projet de maison de chambres Châteauguay se situe dans la maison de chambres le Radoub et s'orchestre avec la participation d'Action-habitation. L'équipe itinérance de PECH en collaboration avec le programme porte-clés conduit ce projet depuis octobre 2018. La maison de chambres Châteauguay offre un tremplin aux personnes en situation d'itinérance chronique d'une durée de 6 mois à 1 an. Le projet Châteauguay se veut une sorte de demi-marche, facilitant une meilleure transition pour certains vers un projet de logement mieux réfléchi et qui correspond réellement à ce que la personne souhaite.

Depuis octobre 2018, des interventions de type « action-réaction-action » sont introduites dans l'intervention hebdomadaire auprès des personnes et, sans avoir procédé à une évaluation systématique de l'impact de cette approche, nous sommes en mesure de constater que ce type d'intervention permet aux personnes de se déposer, favorisant ainsi l'amorce de projets de vie, une appropriation de l'espace, une meilleure gestion des conflits et de réapprendre à vivre avec les activités de la vie quotidienne (cuisiner, entretenir le logement, etc.).

Au cours de l'année, nous avons accompagné notre troisième cohorte qui comprenait huit (8) hommes. De ces huit (8) personnes, six (6) sont présentement en logement autonome subventionné et deux (2) sont toujours en recherche pour se relocaliser vers, elles aussi, un logement subventionné. Dans les cohortes précédentes, nous constatons que les liens tissés entre les participants sont demeurés solides après la fin de leur cohorte. Les gens se voisent, s'entraident, reviennent à la maison de chambres Châteauguay pour voir les intervenants et les nouveaux locataires. Ils participent activement lors d'activités de rassemblement et s'impliquent activement en donnant un coup de main lors des emménagements de nouveaux participants au Porte-Clés. Nous sommes convaincus que les personnes qui ont passé par le projet Châteauguay ont su développer plus rapidement un réel sentiment d'appartenance au projet et à leur logement.

L'équipe multidisciplinaire
d'intégration en logement
(CIUSSS-Pech)

Alexandrine Duval,
CIUSSSCN

Anne-Marie Michaud,
CIUSSSCN (en maternité)

Christine Gagné

Jouvance Hurst
(agent au logement)

Rébecca Deschênes

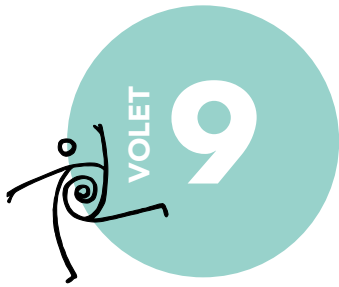
Rosalie Carrier Cyr,
CIUSSSCN

Directrice clinique
Nathalie Giguère et
Anne Kouraga,
CIUSSSCN

Chef d'équipe
Nicolas Houde

B – L'ÉQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE D'INTÉGRATION EN LOGEMENT (CIUSSS-PECH)

Depuis janvier 2019, des intervenants de Pech et des intervenants du CIUSSSCN forment une équipe multidisciplinaire afin d'appliquer l'approche logement avec une clientèle vivant avec des problématiques multiples et qui demande une plus grande intensité de services et qui nécessite l'accès à des ressources autres que celles qui sont offertes dans le communautaire. Les objectifs de cette équipe sont les mêmes que ceux du Porte-clés. Les intervenants travaillent donc à réaffilier les personnes à des services spécialisés qui répondent encore mieux à leurs besoins.



LA PSYCHIATRIE COMMUNAUTAIRE

L'équipe de la psychiatrie communautaire

Marianne De Bonville,
psychiatre

Pascale Desbois,
massothérapeute agréée
et enseignante

Jean Seaborn,
consultant toxico

Lydia Trahan,
responsable de la programmation Sherpa, animatrice

Geoffrey Lain,
directeur du développement des pratiques

En collaboration étroite
avec l'ensemble de
l'équipe de Pech

SHERPA : UNE MAISON DE NAISSANCE...

Depuis sept (7) ans, Sherpa a été le creuset du développement d'approches visant à améliorer le mieux-être et la qualité de vie des personnes qui fréquentent le centre d'activités. Ainsi, la dimension du développement des approches corporelles et de la spiritualité a pris une place grandissante au fur et à mesure des expérimentations et de nos capacités budgétaires. Avec le volet de la psychiatrie communautaire, Sherpa s'inscrit comme une matrice du Bifröst à venir.

PSYCHIATRIE COMMUNAUTAIRE

L'approche de la psychiatrie communautaire de Pech consiste à offrir des soins accessibles et holistiques aux clientèles vulnérables aux prises avec des problèmes multiples (santé mentale, toxicomanie, instabilité résidentielle, judiciarisation). Nous privilégions des interventions pleinement collaboratives avec les utilisateurs et concertées auprès des proches, des partenaires communautaires et institutionnels. Nous visons un impact direct sur les déterminants de santé (habitudes de vie, amélioration de la santé, du mieux-être et de la qualité de vie des personnes). Nous développons des approches d'avant-garde axées sur les principes systémiques, les approches psychocorporelles et éducationnelles (dont la méthode TRE – Tension and Trauma Releasing Exercises, le modèle TCI - thérapie communautaire intégrative du Brésil, l'Open Dialogue de la Finlande, et les approches du réseau international des entendeurs de voix). Ce volet offre, sur rendez-vous, l'accès à un médecin psychiatre de même que l'accès à un consultant en toxicomanie. Le suivi en psychiatrie permet aussi d'avoir accès pour certains à un suivi en psychothérapie sans frais.

MÉDIATION SPIRITUELLE

La médiation spirituelle procède via l'univers symbolique poétique, métaphorique ou ludique du demandeur. Elle requiert un déplacement dans un lieu, un rapport à la nature, à des objets ou des artefacts qui deviennent les déclencheurs et le contenant de la dimension spirituelle de l'expérience.

Il ressort que la médiation spirituelle contribue au renouvellement du sens à la vie des personnes dans les différentes sphères de leur vie, soutient le développement de leur pouvoir d'agir et contribue à leur processus de rétablissement.

Les personnes participantes ont toutes vécu un changement significatif, ressenti de la gratitude, de la confiance en elles et en la vie. Elles ont été marquées par le fait qu'on ait pris soin d'elles de façon désintéressée. Elles décrivent aussi la médiation spirituelle comme une expérience de dignité.

MASSOTHÉRAPIE ET MÉDECINES ALTERNATIVES

À Pech, nous développons depuis 2014 une offre de services en médecines douces. Comme celles-ci appuient leurs pratiques sur le pouvoir d'autoguérison, nous croyons que plus les personnes seront en contact avec ces approches, plus elles développeront et adopteront de saines habitudes de vie. Ainsi, elles pourront accroître leur autonomie et redevenir actives au sein de la communauté.

À ce jour, la médecine traditionnelle chinoise (MTC) est l'approche qui a ouvert le chemin à Pech. La massothérapie (Tui Na, Amma) et les arts martiaux chinois internes (qi gong, tai-chi) sont en constante pratique depuis 2014. Des consultations en massothérapie ont fait l'objet d'un projet pilote en trois phases de 2016 à 2018. La troisième phase comprenait également un volet d'acupuncture pour le traitement des dépendances. Tous les soins donnés dans le cadre de ces projets pilotes l'ont été gratuitement grâce à un financement interne et externe. La coordination en a été assurée par Pascale Desbois, massothérapeute, en collaboration avec Lydia Trahan, responsable de la programmation de Sherpa.

De plus, des services de massothérapie payants sont disponibles sur rendez-vous à l'édifice Sherpa. Les services sont offerts à tous : utilisateurs, résidents et travailleurs du quartier, employés de Pech. Une aide financière est accordée aux personnes à petits revenus grâce à des dons privés recueillis par la banque de massages solidaires (BMS). Celle-ci finance également des soins donnés à la maison d'hébergement sur la rue Saint-Luc. Des massages sur chaise y sont donnés à raison d'une fois par mois. Les massages, autrefois payés par les utilisateurs selon les mêmes conditions qu'à Sherpa, sont maintenant complètement payés par la BMS pour ce qui est des résidents. Effectivement, il a fallu s'ajuster avec la fermeture de l'urgence psychiatrique de l'Hôpital du Saint-Sacrement qui amène une clientèle plus fragile et moins encline à être touchée. Il a donc été décidé d'offrir les services complètement gratuitement. Utilisateurs, employés et massothérapeute s'accordent pour reconnaître que les bienfaits procurés par ces services à cette clientèle sont inestimables et valent sans aucun doute un tel investissement.

Il va sans dire que le défi le plus important de la dernière année fut, comme pour tout le monde, la pandémie de COVID-19. En ce qui concerne les services de massothérapie, ce fut un défi de taille de s'ajuster à cette nouvelle réalité puisque, bien entendu, les règles sanitaires ont exigé une adaptation de l'offre de services. Les services ont d'abord été suspendus à partir de la mi-mars 2020 et ont pu reprendre dès l'automne 2020 afin de permettre aux utilisateurs de bénéficier à nouveau des soins.

L'application des règles d'hygiène et d'asepsie a littéralement transformé la pratique de ce métier et a rendu l'offre de services beaucoup plus exigeante. Ce qui a comme conséquence que moins de rendez-vous peuvent être accordés pour une même période. De ce fait, l'horaire des rendez-vous a été ajusté pour permettre la désinfection des surfaces, la gestion de la literie et des équipements de protection individuelle de la thérapeute entre chaque client. Inévitablement, les tarifs ont été augmentés. Afin de ne pas imposer cette augmentation aux personnes à petits revenus, la hausse de frais est assumée par la BMS.

TRE, APPROCHE PSYCHOCORPORELLE

La méthode TRE – Tension and Trauma Releasing Exercices - créée par David Berzeli est un outil de gestion de stress et des tensions. Cet outil, simple et naturel, s'appuie sur la neurophysiologie du corps humain. Une fois enseigné, chacun peut l'utiliser gratuitement selon ses besoins, dans le respect de ses limites, pour gérer son stress.

Nous avons actuellement deux intervenantes, Manon Bourdages et Marie-Pier Boudreault, et notre psychiatre, Marianne De Bonville, qui ont complété leur certificat d'un an afin de pouvoir enseigner le TRE aux utilisateurs de Pech et aux autres intervenants. Cette formation s'est terminée en février 2020.

ENSEIGNEMENT

Pech a été reconnu par la faculté de médecine de l’Université Laval comme milieu de stage accrédité pour les externes, les résidents en psychiatrie et en santé publique. Depuis l’automne 2018, nous recevons en moyenne deux résidents en psychiatrie par an, en fin de formation, soit R5, pour des stages de 3 à 4 mois. Nous avons aussi reçu plusieurs résidents R1 en santé publique, pour des stages d’un mois en général. Quelques externes ont aussi fait des stages de psychiatrie à Pech. Ces externes et résidents sont sous la supervision de Marianne De Bonville et travaillent en collaboration avec l’ensemble de l’équipe.

LE DIALOGUE OUVERT (OPEN DIALOGUE)

En octobre 2019, Pech a eu l’immense privilège de recevoir deux formateurs finlandais de l’approche Open Dialogue, Kari Valtanen et Carlos Leon. Pech étant particulièrement intéressé à mieux comprendre et à instaurer cette approche dans sa culture d’intervention, 14 employés ont eu l’occasion d’être formés à l’Open Dialogue durant une semaine intensive et haute en émotions. Dans l’objectif de partager cette expertise et d’en arriver à une mobilisation commune vers la mise en place de cette nouvelle façon d’accompagner les personnes et leur entourage, six (6) autres personnes du réseau communautaire (Le Pavois et Clés en main) et du CIUSSS se sont jointes à nous lors de cette formation.

L’Open Dialogue est une approche innovante basée sur le réseau de soins psychiatriques qui a été développée pour la première fois dans les années 1980 par une équipe multidisciplinaire à l’hôpital Keropudas de Tornio, en Finlande. C’est une nouvelle approche en santé mentale qui met l’accent sur l’écoute et la compréhension et engage le réseau social. L’Open Dialogue comprend à la fois une manière d’organiser un système d’accompagnement et une forme de conversation thérapeutique, ou pratique dialogique, au sein de ce système.

LES PERSONNES FORMÉES EN OCTOBRE 2019

Annick Laliberté	Catherine Caron-Gauvin	Philippe-Antoine Côté	Élodie Barthell-Mailhot
Aude Samson-Hébert	Nathalie Giguère	Catherine Faucher	Marie-Ève Ouellet
Marianne De Bonville	Benoît Le Pape	Manon Bourdages	Steeve Robert
Annie Trépanier	Denis Tremblay	Patricia Allard	

LE BILAN DES ACTIVITÉS EN OPEN DIALOGUE

Nombre de personnes ayant bénéficié de rencontres en Open Dialogue	16
Nombre de séances d’Open Dialogue	24
Nombre d’intervenants ayant expérimenté leur apprentissage en Open Dialogue	15

LE BIFRÖST UN AUTRE VOLET DE PRATIQUE EN MARCHÉ

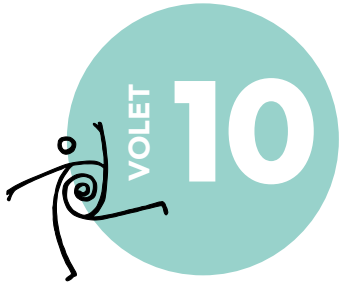
Depuis cinq (5) ans, en collaboration avec la Ville de Québec, nous travaillons au développement du projet Bifröst qui, tout en intégrant la dimension de la psychiatrie communautaire de Pech, comportera un volet de santé physique, santé mentale, médecines douces alternatives ainsi que du logement social.

Ralenti depuis le début de la pandémie, le comité pré-Bifröst s'est remis au travail afin de mettre sur pieds une programmation de services en adéquation avec les besoins des clientèles. Nos plus récents travaux nous ont amenés à considérer non seulement le traitement des chocs post-traumatiques dans l'offre de soins, mais aussi et plus largement les traumatismes complexes. Ce champ diagnostique peut regrouper entre autres, les traumatismes interpersonnels subis dans l'enfance (agression sexuelle, négligence psychologique, violence physique, témoin de violences conjugales, intimidation) ou les traumatismes cumulatifs en enfance (accumulation de plusieurs types différents de traumatismes interpersonnels en enfance). Ces traumatismes peuvent par la suite avoir une incidence très significative sur le fonctionnement des personnes tout au long de la vie (comportement à risque, toxicomanie, difficultés dans le fonctionnement social, détresse psychologique, risque de revictimisation, etc.).

La prochaine année sera donc dédiée à la recherche et à la formation du comité et des futures équipes du Bifröst dans la définition et le développement de pratiques axées sur la réponse à ces besoins qui, d'après nos estimations, auraient pu être présents chez près de 80 % de notre clientèle.

Les développements immobiliers freinés par l'incertitude de la pandémie nous pressent à agir et à développer une offre de services cohérents en réponse aux besoins de notre clientèle. Le temps que le Bifröst sorte de terre, nous comptons développer une programmation offerte et accessible dans la cité dès le début 2022!

Cette démarche est une volonté de concrétiser l'offre de services du Bifröst à une échelle significative, avant que le centre puisse être bâti. Gageons qu'avec l'amélioration de la situation au Québec, nous pourrions avoir de bonnes nouvelles très bientôt!



LE SERVICE DE FIDUCIE

L'équipe du service de fiducie

Laura Mayor-Altura,
intervenante à l'accompagnement budgétaire

Georgi Marinov,
technicien comptable

Direction
Jean-François Brousseau

418 523-2820

Contact
418 523-2820 poste 2
fiducie@infopech.org

Depuis le mois de janvier 2020, Pech offre un service de fiducie dont le rôle est d'accompagner des personnes désirant développer leur capacité à gérer un budget dans le but d'atteindre l'autonomie budgétaire. Dans l'intervalle, notre intervenante et notre technicien comptable accompagnent les participants au quotidien afin de maintenir une gestion équilibrée de leur budget.

C'est actuellement 54 personnes que la fiducie de Pech accompagne.

L'adhésion au service se fait sur une base volontaire et vise à :

- Mettre en place un filet de sécurité budgétaire afin d'assurer le paiement des dépenses ;
- Fournir aux personnes utilisatrices des outils concrets de gestion autonome du budget ;
- Permettre l'accompagnement dans les changements d'habitudes d'achat ou de consommation en accord avec l'utilisateur et en collaboration avec les ressources dont il dispose dans le milieu.



LE CAMP DE BASE

L'équipe du Camp de base
Alexandre Cloutier

Cindy Étienne Arestil

Cynthia McKeown

Jonathan Lavoie

Laurent Marcoux

Leslie Warren

Marie-Ève Girard

Marie-Hélène Dubé

Mouhamadou Sarr

Noémie Laberge

Nonibeu Gagnon-Thibeault

Vincent Jobin

Les réservistes (sur appel)

Catherine Dion

Charles-David Marin

Gaëlle Ancil-Richer

Mégane Briand

Olivier Daviau

Roxanne Langlois Dorval

Sarah-Jeanne Fortin

Directrice clinique

Nathalie Giguère

Coordonnatrice

Isabelle Lauzé

418 523-2820

PECH NE CRAINT PAS LES DÉFIS !

En août 2020, nous avons fait des petits avec l'ouverture d'un nouveau volet de services d'hébergement 24/7, Le Camp de base, et ce, en pleine pandémie. Ce centre d'hébergement a vu le jour suite aux annonces de fermeture de l'Armée du Salut, laissant ainsi une offre de services à combler auprès des hommes en difficulté se trouvant généralement en situation d'itinérance.

Le Camp de base c'est 40 places pour accueillir des hommes vivant dans la marginalité au sens large (itinérance, dépendance, judiciarisation, santé mentale, précarité financière). C'est une étape d'arrêt, de répit, pour se ressourcer, avoir un regard sur le chemin parcouru et s'outiller afin de mieux entrevoir la suite du parcours.

Dans une approche Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte à l'itinérance et dans l'objectif d'être un filet de sécurité pour les hommes vivant ces enjeux déclinés par des pertes de repères et de toit, Le Camp de base se positionne comme un endroit où l'on aborde les difficultés vécues, s'assure du maintien des acquis et développe les habiletés nécessaires au retour à la vie citoyenne. L'approche axée sur les forces est centrale dans notre accompagnement tout en encourageant la reprise du pouvoir d'agir des personnes sur leur situation souvent complexe.

Le Camp de base s'est établi au 945, rue des Sœurs de la Charité, au 4^e étage de la Maison Mère-Mallet sous l'administration de la Fondation famille Jules-Dallaire, un partenariat important au développement de notre projet. Nous travaillons en précieuse collaboration au quotidien afin d'harmoniser nos missions. Merci à tout le personnel pour son accueil, sa bienveillance, sa patience et sa rigueur.

Pech

RÉFLEXION ET IMPLANTATION

L'ouverture du Camp de base est venue compléter l'offre des volets de services de Pech avec cet hébergement qui peut être d'une durée d'un an. Nos premiers huit mois ont permis de structurer à l'interne notre travail intervolets. En outre, nous avons mis en place un comité de référence comprenant des représentants du Camp de base, de la Maison St-Luc et du SIV. Nous avons travaillé sur un formulaire de référence commun aux hébergements et nous nous réunissons toutes les semaines pour arrimer au mieux les services selon les besoins des personnes référées. De novembre 2020 à mars 2021, nous avons reçu plus de 110 références.



En date du 31 mars 2021, nous avons accueilli 70 hommes dont 36 ont déjà quitté le centre d'hébergement vers d'autres défis avec le support des professionnels référents. En tableau, voici le parcours de ces derniers.

La majorité des hommes hébergés ont entre 46 et 65 ans. Ils ont été référés à 41% par les différents services de Pech et, plus particulièrement, par le SIV. 15% des personnes présentes au sein de notre service ont été accueillies à la fermeture de l'Armée du Salut. Dès l'ouverture, nous avons fait une entente avec le service Accroche-Toit de l'Archipel d'Entraide permettant l'offre de trois places par mois à différentes personnes issues des hôpitaux, et ce, avec le support de Naëlla Zafar, infirmière de l'équipe itinérance du CIUSSSCN et l'accompagnement d'Alexandre Lampron- Marchand, intervenant/conseiller en hébergement de l'organisme Archipel d'Entraide.

Avec la collaboration de Clés en main et forts de leur expertise, nous souhaitons être un filet de sécurité pour les personnes qui vivent en logement social. Nous leur offrons donc des répit d'un mois, gratuitement, permettant aux locataires de réfléchir aux enjeux qui les mettent en difficulté avec leurs voisins et propriétaires. Depuis août 2020, c'est cinq personnes qui ont bénéficié de ce service.

« Je pouvais
dormir
et peut-être,
rêver mieux »

– Daniel Bélanger



Le Camp de base se veut un projet novateur puisque nous souhaitons offrir des PSL et/ou l'obtention de logements subventionnés rattachés à différents programmes, afin d'envisager un chez-soi viable à long terme pour tous nos résidents. Cette année, c'est plus de la moitié d'entre eux qui se sont relocalisés dans de meilleures conditions alors que quelques-uns sont retournés dans des milieux précaires. Le parcours du rétablissement n'est pas linéaire, mais nous insufflons l'espoir et croyons que tous ont les capacités, le potentiel, le pouvoir de faire de petits pas vers leur propre idéal. Le logement devient un havre de paix, une sécurité qui permet un peu de prévisibilité, de stabilité et de mettre fin à quelques mécanismes de survie. Comme l'a dit Daniel Bélanger « Je pouvais dormir et peut-être, rêver mieux »!

Nos résidents demeurent au centre d'hébergement en moyenne trois mois. Deux majeures au niveau des diagnostics ont été observées en cette première année, soit par la présence de symptômes dépressifs et du trouble d'utilisation de substances. On dénombre également 44% des résidents qui sont actuellement judiciairisés.

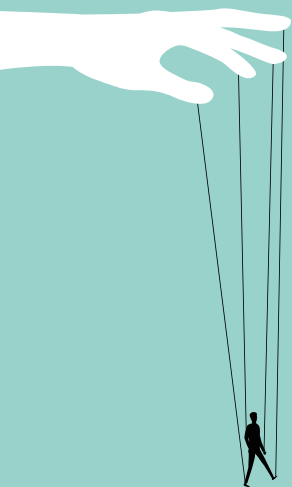
Nous avons donc commencé nos collaborations en ciblant la consommation comme un enjeu prioritaire chez nos résidents. Nous avons la chance de bénéficier de l'expertise de M. Jean Seaborn, travailleur social en toxicomanie, qui effectue des rencontres individuelles, à raison de deux fois par mois dans nos locaux.

Nous développons actuellement, en projet-pilote, les Ateliers Toximot sous la responsabilité de Sonia Lévesque, intervenante à la trajectoire justice de Pech, accompagnée par une intervenante du Camp de base. Ces ateliers sont un espace, un lieu d'échange pour les résidents, afin de leur permettre de s'exprimer sur divers sujets de la vie qui les touchent et de comprendre leurs comportements toxiques, tels que la consommation d'alcool, de psychotropes, la dépendance affective, le jeu compulsif, etc. La participation aux ateliers est volontaire et confidentielle. C'est un groupe de soutien et d'information. La création et l'animation des ateliers sont basées sur deux approches : l'entretien motivationnel et les techniques d'impact. Peu importe où la personne se trouve dans son cheminement, celle-ci est respectée dans ses décisions. Puisque le centre d'hébergement accueille une clientèle hétérogène, se situant à des étapes différentes du rétablissement, cette réalité requiert un style d'intervention flexible et adapté.

ÂGE DE LA CLIENTÈLE	
26-35 ans	20 %
36-45 ans	11%
46-55 ans	25 %
56-65 ans	39 %
65 ans et plus	5 %
	100 %

SOURCE DES RÉFÉRENCES	
Pech	41 %
IUSMQ	11 %
CLSC	8 %
Organismes communautaires	8 %
Centres de convalescence	11 %
Clés en main	3 %
Accroche-Toit	3 %
Accueillis à la fermeture de l'Armée du Salut	15 %
	100 %

DESTINATION AU DÉPART	
Logement	52 %
Ressources en itinérance	36 %
Détention	3 %
Thérapie	3 %
Hospitalisation	6 %
	100 %



**LES GROUPES
COMMUNAUTAIRES
ET « BUREAUCRATIA »**

**ENTRE L'UTOPIE
ET LA DYSTOPIE**

LES SERVICES
ADMINISTRATIFS

LES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION DES IMMEUBLES

L'équipe des
services administratifs

Sabrina Brochu,
adjointe aux services
administratifs

Ginette Néron,
adjointe aux services
administratifs,
maintenant retraitée

Monique Bergeron,
secrétaire-réceptionniste

Natalie Lambert,
responsable du volet
résidentiel des immeubles
de Pech

Direction
Jean-François Brousseau

Julie Lavoie ayant quitté
en septembre 2020

418 523-2820

Les services administratifs et de gestion des immeubles soutiennent les opérations quotidiennes des autres volets de services et s'assurent de l'entretien et du respect des normes en ce qui a trait aux trois immeubles propriété de Pech.

L'année a été remplie de plusieurs défis, à commencer par le remplacement de notre très chère Ginette qui a pris sa retraite en cours d'année. Et malgré cela, elle est tout de même venue prêter main-forte à deux reprises. Merci Ginette pour toutes ces années de loyaux services ainsi que pour ton dévouement. C'est maintenant Sabrina Brochu qui a repris les rênes de la comptabilité.

Après le départ de Julie Lavoie, c'est Jean-François Brousseau qui a pris la relève à la direction des services administratifs et de gestion des immeubles.

Au niveau comptable, nous avons procédé à une restructuration complète de la charte comptable ainsi que procédé à la migration vers un nouveau logiciel comptable, Acomba. Du même coup, une nouvelle structure de gestion dite, par projet, a été instaurée pour l'ensemble des volets de services. Ceci permet, entre autres, d'offrir un meilleur support aux équipes de première ligne et ainsi améliorer le service à nos usagers. C'est un travail invisible pour la plupart, mais qui a exigé beaucoup d'heures et de dévouement de la part de l'équipe.

L'organisation désire adresser un merci particulier à cette équipe pour son travail acharné et son dévouement à la réalisation de ce projet d'envergure.

Pech a pris un tournant majeur prenant la décision d'utiliser les services d'une firme spécialisée en gestion d'immeubles pour l'entretien et la réparation de ses immeubles. En s'adjoignant les services de MSI Gestion Immobilière, Pech a maintenant accès à un large bassin de ressources techniques spécialisées et à un meilleur suivi avec nos divers fournisseurs.

Un merci tout spécial à Jean-Luc Gagnon, Bernard Simard et Steeve Robert pour le travail qu'ils accomplissent en maintenant les lieux propres et sécuritaires.

Ce fut donc une année très chargée et forte en émotions, mais les bases qui ont été mises en place profiteront à Pech pour plusieurs années.

Nous continuons à bénéficier des conseils de monsieur Daniel Huot, de la firme Créacor, qui se spécialise dans l'interprétation de tests psychométriques. Merci également aux graphistes, madame Lydie Colaye et madame Carine Beaupré, qui nous accompagnent avec professionnalisme dans l'élaboration visuelle de plusieurs projets.

VIE COMMUNAUTAIRE DANS NOS IMMEUBLES D'HABITATION

Nathalie Lambert, responsable du volet résidentiel des immeubles de Pech, a la responsabilité d'accueillir les nouveaux locataires et de coordonner la vie communautaire auprès des locataires des immeubles Sherpa et Dorchester. Elle anime aussi plusieurs comités, dont le comité du toit vert, la vie interne et l'organisation d'événements festifs.

LES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2020-2021

Avec les restrictions sanitaires que nous avons vécues durant l'année, plusieurs activités ont dû être repensées pour maintenir un contact avec les locataires et minimiser les effets de l'isolement. La vidéoconférence a tout de même permis certaines activités, que ce soit les rencontres du comité des locataires et la tenue de diverses activités.

Même si l'accès au toit vert a dû être limité, les jardiniers ont tout de même pu faire un potager au cours de l'été 2020 en appliquant un système d'accès en alternance.

Une distribution de paniers de Noël s'est tenue en décembre, et ce, directement à la porte de chacun des appartements afin de respecter les consignes sanitaires.

Durant le confinement, Natalie s'est aussi assurée de contacter régulièrement les locataires qui participent moins aux activités ou qui n'ont pas de suivi avec des intervenants de Pech, l'objectif étant de s'assurer du bien-être de ceux-ci et, au besoin, de faire un suivi avec les intervenants externes.

En 2020-2021 c'est six nouveaux locataires que nous avons accueillis dans nos deux immeubles.

SUBVENTIONS NON RÉCURRENTES

Le ROTARACT de Québec a encore contribué cette année à la mission de Pech en confectionnant et en distribuant une centaine de repas de Noël à notre clientèle.

COVID-19

Pech a bénéficié de plusieurs subventions en lien avec l'urgence sanitaire générée par la COVID-19. La majorité de ce financement supplémentaire a été utilisée pour mettre en place les mesures sanitaires incluant l'achat de matériel de protection (masques, visières, Plexiglas), l'embauche d'une firme spécialisée en désinfection et l'implantation du télétravail.

Nous tenons à remercier la Fondation Saison Nouvelle qui a fait un don de 5,000 \$ ainsi que le Fonds philanthropique d'urgence – COVID-19 de la Fondation Québec Philanthrope, qui a fait un don de 7,500 \$.

Un merci particulier à Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, qui a fait un don supplémentaire unique de 60 184 \$.

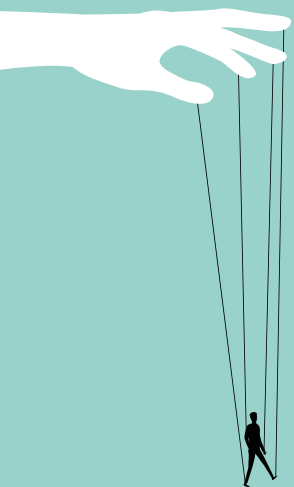
Dans le cadre du programme Vers un chez-soi et celui de la crise/post-crise, c'est un montant total de 238 490 \$ de subventions COVID que le CIUSSS de la Capitale-Nationale a accordé.

Nous avons eu aussi plusieurs tours de financement supplémentaire du ministère de la Santé et des Services sociaux pour le rehaussement en santé mentale en période de pandémie totalisant un montant de 138 484 \$ de subventions non récurrentes.

Nous avons reçu du gouvernement fédéral une subvention salariale de 9 895 \$ provenant du programme Emplois d'été Canada afin d'assurer du support aux employés de la maison d'hébergement en période de vacances.



Pandémie oblige, la direction générale a communiqué avec ses employés à intervalles réguliers par le truchement de capsules vidéo



**LES GROUPES
COMMUNAUTAIRES
ET « BUREAUCRATIA »**

ENTRE L'UTOPIE ET LA DYSTOPIE

FORMATION REÇUE, SUPERVISION
CLINIQUE, CONFÉRENCES
ET PRÉSENTATIONS, JOURNÉES
ENTRE-NOUS ET INTERÉQUIPES,
COMITÉ INTERVENIR AUTREMENT

CETTE ANNÉE, PLUSIEURS OCCASIONS DE FORMATION ONT ÉTÉ OFFERTES AUX EMPLOYÉS. VOULANT DEMEURER GARANT DE SA VISION DE L'INNOVATION, PECH A EU LE PLAISIR D'INVESTIR DANS L'APPRENTISSAGE DE NOUVELLES APPROCHES ET PHILOSOPHIES D'INTERVENTION.

1 FORMATION REÇUE PAR LE PERSONNEL

- 2 avril 2020 ; conférence avec une infirmière du CIUSSS pour présenter aux équipes SIV et hébergement les mesures de protection COVID pour les intervenants du communautaire qui sont en milieu de vie.
- 2 avril 2020 ; Élodie Barthell a suivi à la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval la formation : « Télétravail et confinement: quelles pratiques de management adopter? ».
- 5 juin 2020 ; Élodie Barthell a suivi à l'Université Laval la formation « Présentéisme, santé psychologique et performance au travail ».
- 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2020 ; Judy-Annabelle Bérubé-Boilard, Jasmine Desforges, Alessandra Rossini, Julie Randone, Taïna Stoecklin-Bélanger, Julianne Caouette, Marie-Pier Plourde, Max DeLaverny, Nonibea Gagnon-Thibault ont suivi la formation « Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques », une formation du Centre de prévention du suicide.
- 3 et 9 novembre 2020 ; les chefs d'équipes et les coordonnatrices ont suivi à l'Université Laval la formation « Des individus créatifs pour une équipe innovante ».
- 18 novembre 2020 ; les chefs d'équipes et les coordonnatrices ont suivi à l'Université Laval un « Coaching pour améliorer la performance individuelle et collective ».
- 20 novembre 2020 ; Joanie Trépanier a participé à MOMENTUM – Journée-conférence sur les jeunes et la santé mentale.
- 31 mars 2021 ; Annick Laliberté, Jean-Philippe Chaîné, Laurie Boivin, Rébecca Deschênes, Stéphanie Bédard, Joëlle Lauzé et Marie-Hélène Dubé ont suivi la formation « Le trouble de l'accumulation compulsive » donnée par La Maison grise de Montréal.
- Toute l'année, des supervisions et formations complémentaires ont eu lieu par Zoom afin de maintenir active la pratique d'Open dialogue.
- L'ensemble des employés de Pech ont suivi une journée de formation donnée par deux consultants de l'UQAR, Jeanne-Marie Rugira et Jean-Philippe Gauthier, sur « La fatigue de compassion » ;
- L'équipe du SIV a reçu une demi-journée de formation de sensibilisation au « Développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (DPA-PC) » par Lydia Trahan formée en 2019 dans cette discipline.

2. SUPERVISION CLINIQUE

Jean Seaborn, consultant en toxicomanie et santé mentale, offre du support à la clientèle de Pech, à raison de six jours et demi par mois. Il offre également de la supervision clinique au personnel de Pech. Du premier avril 2020 au 31 mars 2021, il a rencontré à Pech 320 personnes vivant avec des problèmes de toxicomanie. Consultant à temps partiel, il nous a fallu lui demander d'augmenter considérablement sa disponibilité afin de faire face aux besoins de Pech à ce chapitre. La toxicomanie constitue une problématique majeure des personnes que nous accompagnons à Pech et il va falloir développer concrètement des alternatives structurantes pour Pech et la région à ce chapitre, et ce, de façon urgente.

3. CONFÉRENCES ET PRÉSENTATIONS

Benoît Côté et Geoffrey Lain ont donné à l'Université Laval, dans le cadre de l'École d'été « Coopérations, communs et économies transformatrices » une conférence intitulée « Désobéir à ses réflexes sectoriels », le 25 mai 2021.

Marie-Pier Boudreault a été présentatrice lors du panel-témoignage des acteurs/trices et références intermilieux pour l'équipe d'Interzone.

4. JOURNÉES ENTRE-NOUS ET INTERÉQUIPES

Dans le but de réfléchir sur nos pratiques, des journées entre-nous et interéquipes sont tenues régulièrement. Cette année, deux (2) journées entre-nous se sont tenues à la maison d'hébergement, trois (3) demi-journées entre-nous se sont tenues avec les volets de services situés au 130 Boulevard Charest Est, une (1) journée entre-nous a été tenue au travail de rue/milieu, deux (2) journées entre-nous ont été tenues au SIV, deux (2) à la crise/post-crise, une (1) à la trajectoire justice/santé mentale et une autre au volet Porte-clés. Il n'y a pas eu de rencontre interéquipes cette année.

5. COMITÉ DE COORDINATION

Annick Laliberté, chef d'équipe du volet SIV

Jason Bowles, chef d'équipe de la trajectoire justice et du volet crise/post-crise

Marie-Pier Boudreault, coordonnatrice par intérim du volet hébergement St-Luc

Joëlle Lauzé, coordonnatrice du volet camp de base

Nicolas Houde, chef d'équipe de la trajectoire itinérance

Nathalie Giguère, directrice des services psychosociaux



Le comité de coordination est composé des coordonnateurs et chefs d'équipe des différents volets de services et est chapeauté par la directrice des services psychosociaux. Ce comité a vu le jour suite à l'augmentation du nombre d'employés ainsi qu'à l'expansion des volets de services de Pech.

Le mandat du comité de coordination est de s'assurer qu'il existe et demeure une bonne cohésion et une belle synergie entre les différents volets et que la prestation de services soit en concordance avec nos approches, notre mission, nos valeurs et notre « intervenir autrement ». La mise en place de ce comité avait également comme objectif de créer un espace de réflexion sur nos pratiques, de partage des informations permettant un bon continuum de services ainsi que de permettre une plus grande fluidité dans les interventions intervolets.

Cette année, les travaux du comité ont consisté, entre autres, à poursuivre le plan d'action créé par le précédent comité intervenir autrement. Ce plan d'action fait suite aux constats et aux pistes de solutions avancées par les employés afin de maximiser les ressources humaines, financières et matérielles de Pech, et ce, dans le but de nous donner la latitude nécessaire au développement et à l'instauration d'innovations dans l'organisation.

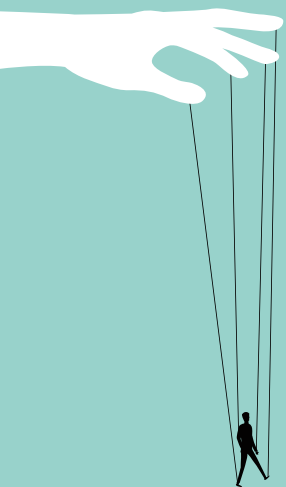
6. NAINS DE JARDINS

Les prix Nains de jardins sont une reconnaissance participative pour souligner le travail exceptionnel des employés et partenaires de Pech. Chaque année, nous avons invité les employés à soumettre la candidature de collègues et de partenaires qui font une différence par leurs actions, leur présence et leur engagement au développement des pratiques. Voici donc les gagnants de cette année :

- Le nain «Défi Relevé»: L'équipe du Camp de base
- Le nain «Le Petit Dernier»: Jouvance Hurst et Marie-Pier Plourde
- Le nain «Rigueur dans le Bonheur»: Stéphanie Bédard
- Le nain «Innovation»: Lydia Trahan et Steve Robert
- Le nain «Partenaire de l'année»: La Coopérative de Solidarité SABSA
- Le nain «On ne pourrait pas s'en passer»: Dr Marianne De Bonville
- Nouveauté: Le nain «Je prendrais pas ta place!»: Les Chefs d'équipes
- Nouveauté: Le nain «À l'impossible, nul n'est tenu»: Hébergement Saint-Luc
- Prix Hommage à une personne d'exception
 - Julie Marcotte, Service de police, Ville de Québec
 - Sylvie Thibodeau, Service des affaires juridiques, Ville de Québec



Julie Marcotte SPVQ



**LES GROUPES
COMMUNAUTAIRES
ET « BUREAUCRATIA »**

ENTRE L'UTOPIE ET LA DYSTOPIE

AFFAIRES PUBLIQUES, RÉALISATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,
LE COIN DES STAGIAIRES,
DES FORMATIONS DONNÉES
ET DES STATISTIQUES

AFFAIRES PUBLIQUES

TÉLÉVISION

TVA Nouvelles, entrevue donnée à Pierre-Antoine Gosselin par Benoît Côté sur le thème « La santé mentale en temps de pandémie », le 6 mai 2020.

TVA Nouvelles, LCN et « Salut Bonjour », participation de Benoît Côté à un reportage de Valérie Chouinard sur le rôle du service de crise de Pech et les enjeux sécuritaires, 2 novembre 2020.

TVA Nouvelles et LCN, participation de Benoît Côté à un reportage de Julie Couture, sur le financement des organismes communautaires en santé mentale, le 3 novembre 2020.

Radio-Canada, participation de Benoît Côté à un reportage de Guylaine Bussièrès, ayant pour titre « L'augmentation de l'itinérance dans Saint-Roch sujette à débat », le 26 mai 2021.

Entrevue filmée donnée au maire Labeaume avec Steve Akué, « Accompagner et partager » sur le thème de la santé mentale, des pratiques de Pech et le projet « Bifröst », le 11 juin 2021.

RADIO

Radio-Canada, participation de Benoît Côté à un reportage de Fannie Bussièrès-McNicoll sur le thème « Logements et santé mentale » diffusé à l'émission « Désautels le dimanche », le 13 décembre 2020.

Radio-Canada, émission « Première heure », entrevue donnée à Claude Bernatchez par Benoît Côté, sur le thème « Inquiétudes pour les soins de santé mentale à Québec », le 1er mai 2020.

REVUE DE PRESSE

« **La santé mentale, un enjeu de santé publique** », un article de l'Agence QMI, Le Journal de Québec, le 1^{er} novembre 2020.

« **Police: Regain d'intérêt pour les patrouilles mixtes** », un article de Marc Allard paru dans Le Soleil, le 3 novembre 2020.

« **Labeaume mise sur les organismes existants pour s'attaquer aux enjeux de santé mentale** » propos rapportés par Alain Rochefort et Audrey Paris au sujet d'un plaidoyer du maire à Ici Québec en faveur des pratiques de la clinique Sabsa et de Pech, le 3 novembre 2020.

« **Un pas dans la bonne direction** », article de Diane Tremblay relatant la position de du directeur général de Pech suite à l'annonce d'un financement non récurrent de 100 millions en santé mentale, paru dans le Journal de Québec, le 3 novembre 2020.

« **Labeaume rejette l'idée de patrouilles mixtes à Québec** », article d'Isabelle Porter relatant la position de Régis Labeaume sur l'importance du rôle de Pech auprès du SPVQ, paru dans Le Devoir, le 3 novembre 2020.

« **Patrouilles mixtes: Guilbault d'accord pour continuer avec Pech à Québec** », article d'Olivier Bossé relatant la position du Maire de Québec sur l'importance du service de crise et de post-crise de Pech, paru dans Le Soleil, le 4 novembre 2020.

« **Manque de fonds en santé mentale: le milieu communautaire lance un cri du cœur** », article de Fannie Buissières-McNicoll », participation de Benoît Côté, Fil de presse de Radio-Canada, le 13 décembre 2020.

« **Lauberivière: La grogne persiste** », article d'Érika Bisaillon paru dans le journal Le Soleil, le 7 août 2021.

MÉMOIRES

« **L'intervention psychosociale: une réalité policière du 21^e siècle** », mémoire présenté au comité consultatif sur la réalité policière, rédigé par Benoît Côté, directeur général de Pech, le 23 octobre 2020.

« **COVID-19, le canari dans la mine de la santé mentale** » document de travail à l'intention du groupe de réflexion du COSME, rédigé par Benoît Côté, directeur général de Pech, le 2 février 2021.

« **Le CNESM et le communautaire: une réussite d'intensité variable...** », document de travail à l'intention du groupe de réflexion du COSME, rédigé par Benoît Côté, directeur général de Pech, le 18 février 2021.

REMERCIEMENTS

Nous aimerions saluer la contribution particulière du maire sortant, monsieur Régis Labeaume, pour les actions qu'il a posées à l'Hôtel-de-Ville au regard du développement du logement social subventionné pour les personnes marginalisées. Dans la « Vision de l'habitation 2020-2025 », il y a une piste d'action afin qu'au moins 20 % des 2 300 logements sociaux dont on prévoit la construction (460 logements), soient attribués à des locataires ayant des besoins particuliers, jeunes adultes au sortir de la DPJ, aînés, personnes itinérantes.

De plus, lors de ses conférences de presse, Monsieur Labeaume a su reconnaître et appuyer les pratiques des organismes communautaires. Il y a quelques années, le maire a été d'un réel soutien pour Pech lorsqu'il a fallu trouver des fonds afin de redémarrer le service de crise et de post-crise de Pech pour le quart de nuit avec le SPVQ.

La reconnaissance des compétences de Pech en matière d'accompagnement des personnes vivant une problématique de santé mentale et de judiciarisation s'est traduite par notre participation sur le terrain au programme de justice adaptée Impac de la ville de Québec.

La préoccupation du maire pour les questions de santé mentale est réelle et nous savons que des représentations ont été faites en haut lieu afin de soutenir les pratiques des organismes communautaires.

ACTIVITÉS RELIÉES À LA PRÉSENCE DE PECH DANS LE MILIEU

Benoît Côté

- Membre du comité consultatif sur la vision de l’habitation de la Ville de Québec ;
- Membre du comité de gestion et du comité exécutif de Clés en main ;
- Membre du comité de concertation en santé mentale du CIUSSSCN.

Nathalie Giguère

- Membre du comité des pratiques de Clés en main ;
- Membre du Comité Proximité Centre-Ville.

Élodie Barthell-Mailhot

- Participation au comité de l’AGIR.

Joanie Trépanier

- Participation à la TAPJQC (Table d’action préventive jeunesse Québec-Centre).

L’Équipe Sherpa

- Lydia Trahan participe aux rencontres de programmation du Centre Louis-Jolliet.

RÉALISATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'équipe du conseil d'administration :

Réjean Boilard

Michèle Clément

Benoît Côté

Marie-Claude Doucet

Hélène Dionne

Claude Dubé

Marie Fortier

Pierre Gabriele, secrétaire-trésorier

Raynald Gendron

Gilles Morin

Michel Poulin, président

Michel Roberge, vice-président

Annie Trépanier

Comité exécutif : **Michel Poulin, Michel Roberge, Pierre Gabriele, Benoît Côté**

Cette année, le conseil d'administration et le comité exécutif de Pech, soucieux de soutenir la direction générale de Pech dans le contexte de la consolidation et du développement des pratiques de notre organisation tout en favorisant le bien-être de ses employés, a mis tout en œuvre afin de répondre aux besoins de notre organisation pour les prochaines années.

En effet, depuis plusieurs mois, le comité exécutif et la direction générale travaillent sur une planification stratégique qui, pour la première fois de notre histoire, servira à poser les bases diagnostiques des besoins de toutes les équipes de Pech, à partir de consultations avec chacune d'elles. La planification stratégique de Pech sera présentée à l'ensemble du conseil à l'automne 2021 et a demandé énergie, patience et créativité à l'animateur de cette démarche, Geoffrey Lain, directeur du développement et de Sherpa.

De plus, le conseil d'administration a entériné des décisions importantes au regard des outils technologiques de Pech (changement de notre base de données, stockage infonuagique de près de 45,000 dossiers). Nous avons procédé au changement de notre logiciel comptable, opération qui demande précision et minutie et qui a permis d'avoir les données de gestion pour chacun des volets, facilitant ainsi la gestion budgétaire des directeurs et directrices. De plus, un logiciel de gestion des horaires a permis de passer de l'ère des feuilles de temps « papier », à l'ère numérique.

Le site Internet de Pech a été complètement revisité et actualisé. Il permettra notamment l'accès à des formations de Pech « en ligne », accessibles au Québec et pour toute la francophonie, un système efficace rendant aisés les dons et la possibilité de déposer son CV pour une éventuelle embauche. Le conseil d'administration et la direction générale de Pech désirent augmenter significativement la part de dons du public afin de financer le développement des innovations à Pech.

Le développement du Bifröst, un centre de traitement alternatif des personnes ayant vécu de grands traumatismes et le développement de 60 logements sociaux qui y est associé a, encore cette année, mobilisé l'énergie du conseil. À ce jour et malgré l'appui enthousiaste et soutenu du maire sortant, monsieur Régis Labeaume, et le fait que ce projet soit un des rares à cibler une clientèle désaffiliée dans la dimension du traitement et qu'il s'inscrive parfaitement, selon nous, dans les plans d'action du CIUSSSCN, nous sommes en attente d'un appui de principe de sa part.

Si en temps normal un projet d'innovation prend du temps, il faut se dire qu'en temps de pandémie les délais s'allongent, pour employer un euphémisme ! Aussi, devant les besoins criants de nos personnes utilisatrices, le conseil d'administration a décidé d'aller de l'avant, dès l'année 2021-2022, en appuyant sa direction générale en ce sens avec un projet pilote du Bifröst dont la programmation sera mise en œuvre par un comité à l'interne à l'automne 2021, pour une ouverture avec pignon sur rue, dans la communauté, au printemps 2022.

Est-il concevable, comme le relate le mot du directeur général, qu'en 2021, il n'existe aucun fonds de développement du réseau de la santé accessible aux organismes communautaires afin de faire valoir leur pratique et d'innover ? Malheureusement oui. Cette réalité s'applique aussi depuis trop longtemps à l'absence de fonds dédiés, non seulement aux salaires des intervenants, mais aussi aux technologies, au personnel administratif et de soutien, à la supervision clinique et à la formation. Deux poids deux mesures entre le communautaire et le réseau. Imaginez un instant que ces sommes soient ponctionnées du budget des établissements et qu'on dise au PDG des CIUSSS, « Bien trouvez l'argent quelque part » tous crieraient au scandale, mais c'est la réalité des directeurs et directrices du communautaire et des administrateurs de CA.

En période de crise sanitaire, le conseil d'administration, conscient des efforts particuliers et durables qu'exige l'accompagnement des personnes utilisatrices de Pech, appuie les efforts de la direction générale afin de soutenir les intervenants et intervenantes de Pech par des activités récurrentes de soutien à la « satisfaction de compassion » destinées aux équipes de Pech.

Dans un contexte de rareté de main-d'œuvre et d'absence « historique » de budgets dédiés à la bonification des conditions salariales, fonds de pension y compris, le conseil d'administration a un défi colossal : garder motivé et heureux un personnel en l'absence d'un cadre budgétaire.

À l'aube de la renégociation de notre convention collective avec notre syndicat CSQ, le conseil d'administration demeure optimiste et sûr de pouvoir continuer à valoriser les conditions de travail à Pech, mais comme le souligne souvent le président du conseil d'administration, « la marge de manœuvre n'est pas toujours celle qu'on voudrait à ce chapitre ». Comme l'a déjà évoqué notre directeur général, il faut penser, pour l'avenir, à des négociations directes entre les centrales syndicales et le Conseil du trésor et relever les conseils d'administration des organismes communautaires d'obligations qu'ils ne peuvent assumer. Les conseils d'administration sont les victimes des politiques de l'État à l'égard de la rémunération et des conditions des travailleurs communautaires et non les responsables de telles politiques.

Le conseil d'administration tient à souligner le départ de Jocelyn Blais du conseil d'administration de Pech. Depuis de nombreuses années, Jocelyn, par son expérience du réseau correctionnel et de la justice, sa vision et sa présence à l'exécutif a façonné Pech. Il y a un peu de Jocelyn Blais dans Pech, on ne s'y trompe pas ! Merci Jocelyn ! Il a été remplacé à l'exécutif par monsieur Pierre Gabriele.

Nous saluons l'arrivée de deux nouveaux administrateurs, monsieur Claude Dubé représentant les locataires de Pech, et madame Hélène Dionne, issue de la communauté.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Pech tiendra son assemblée générale et sa séance publique d'information le 20 octobre. L'an dernier, l'assemblée générale a réuni en mode Zoom 72 personnes.

LE COIN DES STAGIAIRES DANS CHACUN DES VOLETS

LES STAGIAIRES AU SIV, CRISE/POST-CRISE, TRAVAIL DE RUE/MILIEU ET À LA TRAJECTOIRE JUSTICE

INTERVENANT	STAGIAIRE	ÉTABLISSEMENT	PROGRAMME	AUTOMNE NOMBRE D'HEURES	HIVER NOMBRE D'HEURES
Manon Bourdages SIV	Mélissa Dubois	Cégep Garneau	Technique d'intervention en délinquance	35	525
Sonia Lévesque Trajec- toire justice	Éloïse Levasseur	Université Laval	BAC en psychoéducation	360	360
Catherine Faucher SIV	Maude Levasseur	Cégep Garneau	Technique d'intervention en délinquance (2 ^e année)	30	0
Catherine Faucher Hybride SIV/crise	Kimberly Bedford	Cégep Ste-Foy	Technique d'éducation spécialisée	600	0
Jean-Philippe Chaîné Crise	Christophe Pétrin	Cégep Garneau	Techniques policières	30	0
Joanie Trépanier TM	Alisson Lapointe- Lebrasseur	Cégep Garneau	Technique d'intervention en délinquance	35	525

LES STAGIAIRES À LA MAISON D'HÉBERGEMENT

INTERVENANT	STAGIAIRE	ÉTABLISSEMENT	PROGRAMME	AUTOMNE NOMBRE D'HEURES	HIVER NOMBRE D'HEURES
Stéphanie Bédard Hébergement St-Luc	Charles-David Martin	Cégep Garneau	Technique d'intervention en délinquance	35	525
Louis-David Gaumond Hébergement St-Luc	Émilie Caron	Cégep Garneau	Technique d'intervention en délinquance	35	525
Max DeLaverny Camp de base	Élodie Bouchard	Cégep Garneau	Technique d'intervention en délinquance (2 ^e année)	30	0
Leslie Warren Camp de base	Ydnas Letarte	Cégep Garneau	Technique d'intervention en délinquance	30	0
Ève Fréchette Hébergement St-Luc	Alison Pinaud	Cégep Garneau	Technique d'intervention en délinquance	30	0
Julie Randone Hébergement St-Luc	Maxime Bouchard			30	0
Julie Randone Hébergement St-Luc	Ariane Dallaire	Cégep Garneau	Technique d'intervention en délinquance	35	525
Maryse Gamache Hébergement St-Luc	Alyssa Gagnon	Cégep Garneau	Technique d'intervention en délinquance	35	525
Joanny Gagnon Hébergement St-Luc	Léane Désaulniers	Cégep Garneau	Technique d'intervention en délinquance	35	525
Leslie Warren Camp de base	Léa Gauthier	Cégep Garneau	Technique d'intervention en délinquance	35	525
Marie-Hélène Dubé Camp de Base	Jonathan Laplante	Cégep Garneau	Technique d'intervention en délinquance	35	525

LE COIN DES FORMATIONS DONNÉES

FORMATIONS DONNÉES AU PERSONNEL DE PECH

TITRE	NOMBRE D'HEURES	NOMBRE DE FORMATIONS	NOMBRE DE PERSONNNES
Notions de base en santé mentale, crise et loi P-38	7	1	14
Formation sur les forces	14	1	15
Total	21	2	29

FORMATIONS DONNÉES À DES PARTENAIRES

Compte tenu de la situation particulière de la pandémie, seules quelques formations et présentations ont été données à des partenaires. Voir plus haut au volet de service 6 La formation donnée par Pech.

LE COIN DES STATISTIQUES

Dans le contexte d'une crise pandémique battant son plein, et malgré les restrictions sanitaires, on constate que tous les volets de services psychosociaux de Pech ont été mis à contribution. En raison de ces mêmes règles sanitaires, le volet Pech/Sherpa a pratiquement fermé ses portes cette année même si de nombreuses activités virtuelles ont eu lieu avec des personnes utilisatrices. Le service de crise/post-crise de Pech a subi une augmentation des demandes de l'ordre de 15 % par mois avec des pointes à plus de 25 %. En vertu de ce qui précède, une moyenne de huit (8) interventions de crise par jour a été effectuée.

En ce concerne le camp de base, il est intéressant de constater que même fortement désaffiliées, 52 % des personnes y ayant séjourné ont quitté après un séjour de trois (3) mois vers un logement social subventionné. Dans les mois qui viennent, nous allons essayer de comprendre pourquoi le tiers d'entre elles retournent dans des ressources d'hébergement d'urgence en itinérance.

**TABEAU 1 NOMBRE DE PERSONNES QUI ONT REÇU DES SERVICES
AUX VOLETS DE SERVICES DE PECH (2019-2020)**

VOLET DE SERVICE	PERSONNES REJOINTES 2020-2021	PERSONNES REJOINTES 2019-2020	PERSONNES REJOINTES 2018-2019
Soutien communautaire d'intensité variable	344 (dont 191 en suivi régulier)	305 (dont 196 en suivi régulier)	334
Milieu carcéral EDQ	204	272	304
Trajectoire probation	126	153	111
IMPAC	48*	40	28
Travail de milieu	382	405	333
Hébergement	166	191	151
Lit déju	81	84	76
Service de crise	2848*	2 440	1 410
Service post-crise	1775*	1 552	1 188
Sherpa - Ateliers, formations	461	2 589	3 296
Soutien au logement	184	104	104
Projet Porte-clés - Personnes intégrées en logement	104	11	13
Camp de base	70	0	0
Total	6 698	8 146	7348

* Statistiques du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 à la demande de la Ville de Québec

TABEAU 2 SOUTIEN D'INTENSITÉ VARIABLE ET PROFIL DE LA CLIENTÈLE (2020-2021)

PROBLÉMATIQUES VÉCUES	NOMBRE DE PERSONNES	POURCENTAGE
Santé mentale	51	26.7 %
Santé mentale et toxicomanie	43	22.5 %
Santé mentale et justice	7	3.7 %
Santé mentale et instabilité résidentielle	15	7.8 %
Santé mentale, toxicomanie et instabilité résidentielle	16	8.4 %
Santé mentale, judiciarisation et toxicomanie	26	13.6 %
Santé mentale, toxicomanie, judiciarisation et instabilité résidentielle	28	14.7 %
Cause humanitaire	5	2.6 %
Total	191	100 %

**TABLEAU 3A NOMBRE ET RÉPARTITION DES PERSONNES RÉFÉRÉES
À LA MAISON D'HÉBERGEMENT (2020-2021)**

	VOLET LITS RÉGULIERS	VOLET LITS ALTERNATIFS	LITS DÉJU
Demandes reçues	162	81	7
Personnes effectivement hébergées	85 (51,2 %)	81 (48,8 %)	7
Total des personnes hébergées	166		7
Taux d'occupation	92,2 %*		

* Compte tenu de la situation exceptionnelle de l'année 2020-2021 liée à la pandémie mondiale de COVID-19, le taux d'occupation de cette année est calculé sur une capacité de 14 lits plutôt que de 18. De plus, lors des trois premiers mois du premier confinement général, peu de mouvements de résidents ont eu lieu étant donné l'inaccessibilité des ressources en toxicomanie et l'impossibilité d'effectuer des visites de logements en présentiel. Le taux d'occupation a donc été calculé en conséquence.

RÉFÉRENTS	NOMBRE DE PERSONNES RÉFÉRÉES	NOMBRE DE PERSONNES HÉBERGÉES	% DU NOMBRE DE PERSONNES HÉBERGÉES
Institut Universitaire en Santé Mentale de Québec	61	41	25 %
Hôpital de l'Enfant-Jésus et CHUL	51 *Les refus n'ont pas été comptabilisés	51	31 %
Services internes de Pech Suivi et trajectoire justice	56	40	24 %
Service correctionnel du Canada	8	6	4 %
Autres partenaires (organismes communautaires, CLSC, agents de probation, partenaires extérieurs au territoire de la Capitale-Nationale, etc.)	37	28	16 %
Total des personnes hébergées	213	166	100 %

TABLEAU 3B LES PROBLÉMATIQUES

PROBLÉMATIQUES	POURCENTAGE
Troubles psychotiques	50 %
Troubles d’entente de voix	23 %
Troubles de la personnalité	71 %
Troubles de l’humeur	19 %
Troubles anxieux	20 %
Toxicomanie	24 %
Alcool	37 %
Amphétamines	39 %
Marijuana	29 %
Cocaïne	13 %
Autres dépendances	8 %
Troubles cognitifs	12 %
Santé mentale et judiciarisation	59 %
Santé mentale et santé physique	39 %
Déficit de l’attention avec hyperactivité (TDAH)	17 %
Tentatives de suicide de moins de 6 mois à l’arrivée	13 %
Déficiência intellectuelle / troubles du spectre de l’autisme (DI/TSA)	3 %

**TABLEAU 3C CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES PERSONNES
UTILISATRICES À LA MAISON D’HÉBERGEMENT (2020-2021)**

	HOMMES	FEMMES	TRANS
Sexe des personnes hébergées	75 %	23,3 %	1,7 %

TABLEAU 3D MOTIFS DE RÉFÉRENCE

MOTIFS	POURCENTAGE
Besoin de relocalisation	37 %
Instabilité résidentielle/ itinérance	28 %
Syndrome de la porte tournante	28 %
Problématique liée à la consommation	24 %
Crise suicidaire	19 %
Besoin d'un milieu de vie encadré et sécuritaire (observations, retour progressif, stabilisation de l'état mental, rythmes de base, répit, séjour humanitaire...)	15 %
Crise psychosociale (violence conjugale, milieu de vie malsain, deuil, séparation, victime d'agression, perte de logement)	12 %
Désorganisation psychotique	10 %
Sortie de détention	10 %
Problématique familiale	9 %
Désorganisation en lien avec trouble de la personnalité	6 %
Autres besoins	7 %

**TABEAU 4 NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX DÉVELOPPÉS
AVEC LES PARTENAIRES DE PECH (2020-2021)**

LOGEMENTS SOCIAUX			NOMBRE DE PERSONNES ANNÉE 2020-2021
Dorchester			11
Sherpa			77
Action Habitation	La Bouée	Le Presbytère	15
		Évangéline (Rue de la Sagouine)	8
	Un toit en réserve	Un Toit vert (Rue des Moqueurs)	10
		PAL-6 (Pointe-aux-Lièvres)	1
		De Meules	5
		Ste-Foy	1
	Maison de Chambres Châteauguay		16 (2 cohortes cette année)
Clés en main	Subventions au logement à la personne (PSL-P)		40
Total			184

**TABEAU 5 NOMBRE DE PERSONNES QUI ONT REÇU DES SERVICES
AU VOLET LOGEMENT D'ABORD/PORTÉ-CLÉS**

	PECH	AUTRES PARTENAIRES DU PORTE-CLÉS	TOTAL
Personnes intégrées en logement ou en chambre 2018-2019	53	95	148
Personnes intégrées en logement ou en chambre pour l'année 2019-2020	11	27	38
Personnes intégrées en logement ou en chambre pour l'année 2020-2021	9	10	19
Total à ce jour			38

**TABLEAU 6 ÉQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE D'INTÉGRATION EN LOGEMENT
(CIUSSSCN – PECH)**

ÉQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE D'INTÉGRATION EN LOGEMENT	NOMBRE DE PERSONNES
Année 2018-2019	7
Année 2019-2020	20
Année 2020-2021	18
Total	45

ÉDITORIAL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	1
LES 11 VOILETS DE SERVICES	
VOLET 1 – LE SOUTIEN COMMUNAUTAIRE D’INTENSITÉ VARIABLE	11
VOLET 2 – LE TRAVAIL DE RUE/MILIEU	17
VOLET 3 – SERVICE DE CRISE ET DE POST-CRISE DE PECH	20
VOLET 4 – L’HÉBERGEMENT TRANSITOIRE	23
VOLET 5 – LE SOUTIEN AU LOGEMENT SOCIAL	28
VOLET 6 – LA FORMATION DONNÉE PAR PECH	38
VOLET 7 – SHERPA	39
VOLET 8 – PORTE-CLÉS, UNE APPROCHE LOGEMENT D’ABORD	49
VOLET 9 – LA PSYCHIATRIE COMMUNAUTAIRE	53
VOLET 10 – LE SERVICE DE FIDUCIE	58
VOLET 11 – LE CAMP DE BASE	59
LES SERVICES ADMINISTRATIFS	65
FORMATION REÇUE, SUPERVISION CLINIQUE, CONFÉRENCES ET PRÉSENTATIONS, JOURNÉES ENTRE-NOUS ET INTERÉQUIPES, COMITÉ INTERVENIR AUTREMENT	69
AFFAIRES PUBLIQUES, RÉALISATIONS DU CONSEIL D’ADMINISTRATION, LE COIN DES STAGIAIRES, DES FORMATIONS DONNÉES ET DES STATISTIQUES	73

RÉDACTION

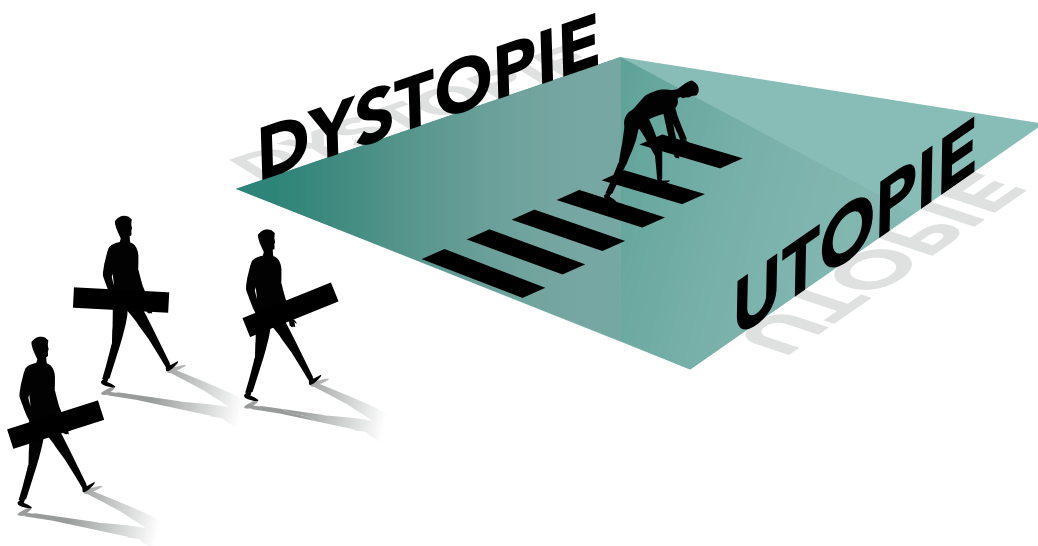
Benoît Côté
Nathalie Giguère
Geoffrey Lain
Élodie Barthell-Mailhot
Jean-François Brousseau

RÉVISION

Francine Huot

GRAPHISME

Nathalie St-Onge
Tandem&cies
com créatives et informatives



Pech 
INTERVENIR AUTREMENT

130, boulevard Charest Est (Québec) G1K OE2

Téléphone : 418 523-2820 ; télécopieur : 418 524-4757

infopech.org

MERCI À NOS PARTENAIRES DE FAIRE LA DIFFÉRENCE !



Équipements
& outillages



Confédération
des syndicats nationaux



Conseil central
de
Québec Chaudière-Appalaches

